

## Guide de l'ÉTUDIANT

### BUT Informatique S1 à S6 2024/2025

validation probabilités  
administration paradigmes  
décomposition  
Diagramme données  
ergonomie système smartphones multitâches  
développement  
analyse gestion algèbre interne grammair  
programme modélisation techniques logiciels Internet cryptographie économie formalisation théorique théorique langage intelligent services relationnel entreprise ordinateur PGI signaux  
ERP Réseaux UML problème  
matériel sociaux enjeux culture langages images Ressource MCD droit SGBD événementielle objet modèle solution modèles SQL IHM configuration  
conception  
programmation  
tablette classes communication statistiques systèmes téléphones mathématiques plateforme professionnel normes formels méthodes  
organisation exploitation applicative graphes maquettage  
bases Mobilité  
information

développeur  
curieux travailler  
programmer  
écouter  
rythme stage perdu  
oser lacunes parrain attentif sérieusement méthodes  
passionné Réviser notions groupe Christophe facile adapter TP cours tutoré l'informatique cher peut café Gérer l'aide s'organiser note noyer aider TD prof important ouvert code aller confiance bases régulier moyenne amphib temps bosser gaffe sérieux concepts enseignés DUT question début QCM projet BDE régulièrement intensif pratiquer maturité questions

Département Informatique  
2, Allée du Parc Montauray  
64200 Anglet  
Tél : 05 59 57 43 30 / 20  
www.iutbayonne.univ-pau.fr  
sec-info@iutbayonne.univ-pau.fr



<b>B.U.T. INFORMATIQUE : CONTENU, CALENDRIER, BONNE CONDUITE, EVALUATIONS...</b>	<b>5</b>
<b>1. OBJECTIFS</b>	<b>5</b>
<b>2. COMPETENCES, PARCOURS, UNITES D'ENSEIGNEMENT ET ECTS</b>	<b>5</b>
COMPETENCES	6
PARCOURS	6
UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE) ET ECTS	7
<b>3. MODULES : RESSOURCES, SAÉ ET PORTFOLIO</b>	<b>8</b>
DEFINITIONS DES CONCEPTS	8
POIDS DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 1	8
VOLUMES HORAIRES ET RESPONSABLES DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 1	9
POIDS DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 2	10
VOLUMES HORAIRES ET RESPONSABLES DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 2	10
POIDS DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 3	11
VOLUMES HORAIRES ET RESPONSABLES DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 3	11
POIDS DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 4	12
VOLUMES HORAIRES ET RESPONSABLES DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 4	13
POIDS DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 5	14
VOLUMES HORAIRES ET RESPONSABLES DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 5	15
POIDS DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 6	16
VOLUMES HORAIRES ET RESPONSABLES DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 6	17
<b>4. PPP, PROJETS, STAGES ET ALTERNANCE</b>	<b>18</b>
PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (PPP)	18
PROJETS TUTEURS/SAÉ ET PORTFOLIO	19
STAGES DE PROFESSIONNALISATION	19
ALTERNANCE	20
PASSERELLES ET PALIERS D'ORIENTATION	20
<b>5. ORGANISATION ET CALENDRIER</b>	<b>21</b>
ORGANISATION	21
CALENDRIER 2024/2025	21
<b>6. REGLES DE BONNE CONDUITE</b>	<b>22</b>
ASSIDUITE	22
SANCTIONS	22
EMPLOIS DU TEMPS	22
<b>7. ÉVALUATION</b>	<b>23</b>
CONTROLE CONTINU DES CONNAISSANCES	23
ENGAGEMENT ETUDIANT	23
TUTORAT	23
REGLES DE PROGRESSION ET VALIDATION DU DIPLOME	24
BULLETINS DE NOTES ET REINSCRIPTIONS	24
POURSUITE D'ETUDES	25
CESURE	25
<b>DEPARTEMENT INFORMATIQUE DE L'IUT DE BAYONNE : PRESENTATION GENERALE</b>	<b>26</b>
<b>1. RESPONSABLES PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIFS</b>	<b>27</b>
<b>2. REPERTOIRE DU PERSONNEL DU DEPARTEMENT INFORMATIQUE</b>	<b>28</b>
<b>3. MOYENS TECHNIQUES C.T.I.</b>	<b>29</b>
<b>4. CERTIFICATIONS PROPOSEES</b>	<b>30</b>
CERTIFICAT VOLTAIRE	30
TOEIC ET DELE	30
<b>5. REPRESENTATION DES ETUDIANTS</b>	<b>30</b>
REPRESENTATION AU CONSEIL D'IUT	30
DELEGUES	31

<b>6. ASSOCIATIONS .....</b>	<b>31</b>
ASSOCIATION ETUDIANTE HEGO BERRIA.....	31
ASSOCIATION DES ANCIENS HEGO ZAHARRA .....	31

<b>VIE ETUDIANTE .....</b>	<b>32</b>
----------------------------	-----------

<b>1. BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE .....</b>	<b>33</b>
<b>2. SERVICE DES SPORTS (SUAPS) .....</b>	<b>33</b>
<b>3. ESPACE SANTE ETUDIANT (ESE) .....</b>	<b>33</b>
<b>4. SOCIAL.....</b>	<b>34</b>
<b>5. INFORMATION ET ORIENTATION.....</b>	<b>34</b>

<b>ANNEXE 1 : CHARTE DES EXAMENS UPPA – REGLEMENT INTERIEUR IUT DE BAYONNE ET DU PAYS BASQUE – REGLEMENT DES ETUDES BUT ET LP IUT DE BAYONNE ET DU PAYS BASQUE .....</b>	<b>35</b>
--	-----------

<b>1. CHARTE DES EXAMENS UPPA.....</b>	<b>35</b>
<b>2. REGLEMENT INTERIEUR IUT DE BAYONNE ET DU PAYS BASQUE .....</b>	<b>35</b>
<b>3. REGLEMENT DES ETUDES BUT ET LP IUT DE BAYONNE ET DU PAYS BASQUE .....</b>	<b>35</b>

<b>ANNEXE 2 : SYLLABUS DES RESSOURCES NON PRESENTES DANS LE PROGRAMME NATIONAL (ADAPTATION LOCALE) .....</b>	<b>36</b>
--	-----------

<b>1. RESSOURCE R4.D.11 = R4.A.13 « ERGONOMIE » .....</b>	<b>37</b>
<b>2. RESSOURCE R5.A.15 = R5.D.13 « ECO-CONCEPTION LOGICIELLE » .....</b>	<b>38</b>
<b>3. RESSOURCE R5.D.14 « COMPLEMENTS SYSTEMES D'INFORMATION » .....</b>	<b>39</b>
<b>4. RESSOURCE R6.A.07 « ECO-CONCEPTION LOGICIELLE AVANCEE » .....</b>	<b>40</b>
<b>5. RESSOURCE R6.D.07 « COMPLEMENT DEVELOPPEMENT WEB » .....</b>	<b>41</b>
<b>6. RESSOURCE R6.D.08 « ECO-CONCEPTION LOGICIELLE AVANCEE » .....</b>	<b>43</b>

Lettre du Chef de Département

**L'Institut Universitaire de Technologie de Bayonne et du Pays Basque** est l'une des composantes de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Il a pour mission de dispenser **un enseignement universitaire technologique à finalité professionnelle tout en offrant une voie d'accès à une poursuite d'études.**

Depuis 1984 le Département INFORMATIQUE de l'IUT de Bayonne et du Pays Basque forme des techniciens supérieurs en informatique ayant vocation à intégrer ou à créer des entreprises commerciales, industrielles, des entreprises de services numériques ou des agences web.

Le traditionnel DUT (Diplôme Universitaire de Technologie, créé en 1966) a disparu en 2022 pour évoluer et se transformer en **B.U.T. (Bachelor Universitaire de Technologie)**, un diplôme national, public, gratuit et reconnu par l'Etat dont nous venons de diplômé les premiers étudiants. Fondé sur l'approche par compétence, ce diplôme délivrant un grade de licence (Bac +3) offre une formation globale permettant l'acquisition de savoirs, savoir-faire et savoir-être. Vous êtes parmi les pionniers pour bénéficier d'un programme innovant mis en œuvre par des équipes pédagogiques expérimentées pour répondre aux attentes des étudiants et du monde socio-professionnel. Dès la deuxième année ou uniquement en troisième année vous pouvez préparer ce BUT dans le cadre de la **formation en alternance**. Dans le cadre des **Relations Internationales** et grâce aux accords signés avec des universités partenaires, il est également possible d'effectuer la deuxième année de BUT en Thaïlande à l'Université du Prince de Songkla ([UPS](#)) ou la troisième année de BUT au Canada à l'Université du Québec à Chikoutimi ([UQAC](#)) et d'autres accords existent avec l'Italie ([Université du Parthénope](#) à Naples) ou sont en négociation.

Avec plus de 1000 dossiers reçus pour intégrer notre BUT, vous avez mis en avant vos capacités et motivations pour réussir dans notre filière. **Nous ferons tout pour vous aider à concrétiser vos ambitions et nous attendons de votre part du sérieux, de la rigueur, de l'initiative et de l'assiduité.**

L'informatique étant un domaine en constante évolution et pour pouvoir assumer les responsabilités professionnelles qui vous incomberont, vous devrez certes acquérir des savoir-faire immédiatement exploitables, mais aussi une bonne culture générale et technologique. Tout ceci vous permettra de participer efficacement à la conception, à la réalisation et à la mise en œuvre de systèmes informatiques adaptés aux besoins des utilisateurs, et en même temps de vous adapter aux futures technologies.

L'équipe pédagogique du département, enseignants et professionnels de l'informatique, a pour tâche de vous aider à atteindre ces objectifs. Elle vous transmettra ses connaissances, ses compétences, et pourquoi pas son dynamisme. Ses membres, grâce aux liens avec les laboratoires de recherche, et aux relations étroites entretenues avec les entreprises, facilitent l'accès aux stages, alternances et emplois. Le diplôme que vous préparez vous permettra non seulement une **insertion rapide dans la vie active**, mais aussi la **poursuite d'études supérieures**, dans des filières variées, que ce soit au sein de notre université ou en dehors de notre établissement où de nombreuses autres opportunités de poursuite d'études existent et vous seront présentées tout au long de la formation (Ecoles d'ingénieur, Masters).

Cette année notre département dispense également en formation continue et en alternance une **Licence Professionnelle « Métiers de l'informatique »** avec 2 parcours : Workflows Audiovisuels et Médias Numériques (LP WAMN) et **Administración de Sistemas y Redes** qui est exclusivement à distance et en Espagnol (LP ASR).

Pour vous épanouir dès à présent dans les études que vous avez choisies, deux associations étudiantes (« [Hego Berria](#) » et « [Hego Zaharra](#) ») vous aideront certainement à constituer de solides amitiés, à construire d'excellents souvenirs et à tisser les bases de votre futur réseau professionnel.

Au nom de l'ensemble des personnels, je souhaite à toutes et à tous de bonnes études au Département Informatique, dans une ambiance agréable autant que responsable et studieuse.

Anglet, le 13 juillet 2024  
Christophe MARQUESUZAÀ  
Chef du Département Informatique

« Investissez-vous et travaillez sans relâche dès le début ! »

« **Bien écouter en cours, c'est moins de travail chez soi.** »

« Bien reprendre les cours vus dans la journée et pratiquer. »

« **Intéressez-vous à l'informatique en dehors du contenu vu en cours** »

« Posez des questions tout de suite. Si on se laisse dépasser au début, c'est très compliqué de rattraper après. »

« Essayez de vous intéresser aux matières que vous ne connaissez pas, ça vous aidera à les aimer. »

« La première année n'est pas axée sur le code pur, il y a de nombreuses matières qu'il ne faut pas négliger pour éviter les lacunes. Les bases c'est bien. »

« **Organisez-vous** pour **travailler régulièrement** et sérieusement pour éviter de se faire surprendre par les **échéances**. »

« Il faut être ouvert à tous les domaines de l'informatique. »

« **Soyez attentif** durant les cours pour **assimiler plus rapidement** les notions et donc **diminuer** le temps passé à réviser chez soi. »

« Mettez-vous dès le départ dans le rythme, et ne négligez pas les amphis qui évitent d'être perdu en TD et TP, les bases c'est bien. »

« **Baissez pas les bras !** Les profs et votre parrain sont là pour vous aider et non pour vous descendre. »

« Gérez bien votre temps. En fonction de votre gestion du temps, le BUT peut être un enfer ou quelque chose de simple. »

« **Ne pas hésiter à demander de l'aide à son parrain ou à un prof.** »

« **Être curieux dans toutes les matières, elles se sont révélées utiles pendant mon stage.** »

« Osez aller acheter au BDE pas à la machine à café, c'est moins cher. »

« **Rigueur et discipline !** »

« Dormez bien, il faut de l'énergie pour suivre ! »



# B.U.T. INFORMATIQUE :

CONTENU, CALENDRIER, BONNE  
CONDUITE, EVALUATIONS...

## 1. OBJECTIFS

Les étudiants titulaires d'un **Bachelor Universitaire de Technologie** (B.U.T.) « Informatique » doivent être capables de participer à la conception, à la réalisation et à la mise en œuvre de systèmes informatiques correspondant aux besoins des utilisateurs. Pour assumer ces responsabilités, les informaticiens doivent être compétents sur le plan technologique, connaître l'environnement socio-économique dans lequel ils auront à exercer leur profession, posséder une bonne culture générale et se montrer aptes à la communication.

Au bout de trois années d'études le B.U.T. « Informatique », diplôme national reconnu par l'Etat au grade de licence, permet aux diplômés d'exercer un emploi ou de poursuivre les études en Master ou Ecole d'ingénieur.

Le B.U.T. Informatique repose sur l'acquisition de six compétences communes. En 2<sup>e</sup> année, chaque étudiant choisit un parcours et approfondit ce socle sur des compétences spécifiques.

La pédagogie s'exprime de façon différenciée, entre théorie et mise en pratique, travaux de groupes, construction d'un itinéraire personnel, et innovation pédagogique. Ces modes d'apprentissage variés visent à développer l'autonomie et la capacité de l'étudiant à structurer sa réflexion et ses actions.

À cette fin, les **enseignements** sont :

- **fondamentaux**, pour acquérir des connaissances, des concepts de base et des méthodes de travail,
- **appliqués**, pour faciliter l'apprentissage de ces concepts et déployer des savoir-faire professionnels,
- **évolutifs**, pour intégrer les progrès technologiques et les exigences du monde professionnel,
- **ouverts**, pour développer les facultés de communication indispensables aux informaticiens dans l'exercice de leur métier.

## 2. COMPETENCES, PARCOURS, UNITES D'ENSEIGNEMENT ET ECTS

Tous les BUT sont des diplômes reconnus par l'Etat et basés sur un même programme, le **Programme National** (PN) élaboré en 2021 et disponible sur notre site Web et également sur la plateforme pédagogique eLearn.

La formation s'appuie sur l'acquisition de savoirs fondamentaux en développement informatique et web par l'apprentissage de langages de programmation les plus utilisés, en administration des systèmes et réseaux, en bases de données et en conduite de projets ; l'accent est mis sur la communication écrite et orale, y compris en langue anglaise, et sur l'importance du travail en groupe pour intégrer une équipe projet.

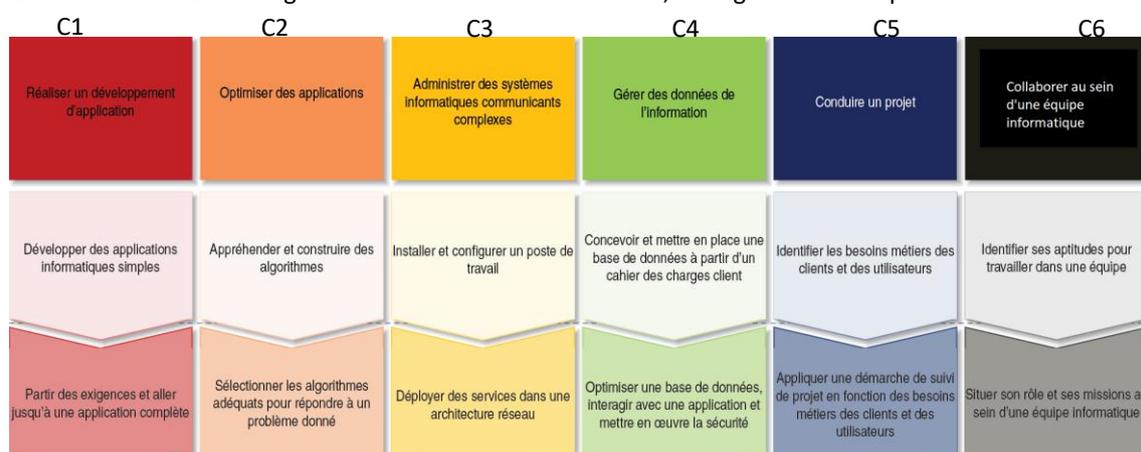
Les titulaires du B.U.T. Informatique compétents sur les plans technique et méthodologique, sont également sensibilisés aux problématiques actuelles (sécurité des données, cloud computing, intelligence artificielle...), aux questions sociétales, juridiques, éthiques et environnementales liées aux usages du numérique.

## COMPETENCES

La formation repose sur l'acquisition de **compétences** communes solides dans 6 domaines complémentaires :

- C1 : Réaliser un développement d'application ;
- C2 : Optimiser des applications ;
- C3 : Administrer des systèmes informatiques communicants complexes ;
- C4 : Gérer des données de l'information ;
- C5 : Conduire un projet ;
- C6 : Collaborer au sein d'une équipe informatique.

Ces 6 compétences correspondent à 6 **Unités d'Enseignement (UE)** et servent des **parcours** qui correspondent à des familles de métiers. Pour cela elles mobilisent des savoirs qui sont regroupés en **ressources** et s'appuient sur des **situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)**. Le **portfolio** associé est un support numérique permettant le suivi du travail tout au long des études avec 3 vues : étudiant, enseignant et entreprise.



A chaque compétence sont associés des niveaux de maîtrise progressifs (un par année) ainsi que des **composantes essentielles** et **apprentissages critiques** qui représentent les savoir (-faire, -agir...) clés associés à la compétence à valider. Ces éléments sont définis dans le programme national qui définit également des volumes horaires et chaque ressource/SAÉ/Portfolio semestrielle s'y réfère. Ceux-ci sont rappelés dans la section 3 « *Modules : Ressources, SAÉ et Portfolio* » suivante.

## PARCOURS

À l'issue d'un tronc commun regroupant ce socle de six compétences durant les deux premières années du B.U.T., quatre parcours peuvent être proposés permettant ainsi à la personne inscrite en B.U.T. d'approfondir sa formation en lien avec le projet personnel et professionnel. Les parcours proposés se focalisent sur 3 de ces 6 compétences. Les étudiants émettent des vœux pour choisir un parcours en fin de semestre 2 et l'équipe pédagogique propose une admission dans un des parcours en fonction des résultats des étudiants ainsi que de leur motivation et des places disponibles. La spécialisation intervient ensuite à compter du semestre 4.

Au sein de l'IUT de Bayonne et du Pays Basque deux parcours sont offerts :

- **Parcours RACDV « Réalisation d'applications : conception, développement, validation » (A)**. Ce parcours se concentre sur le cycle de vie du logiciel : de l'expression du besoin du client, à la conception, à la programmation, à la validation et à la maintenance de l'application. Il forme aux métiers de concepteur-développeur d'applications (mobile, web, Internet des objets...). Ce parcours approfondit les compétences C1, C2 et C6.

- **Parcours IAMSI « Intégration d'applications et management du système d'information » (D).** Les activités associées à ce parcours sont liées au développement, à l'intégration d'applications et aux fonctions d'assistance au pilotage de projets de transformation numérique des organisations afin de former des intégrateurs fonctionnels et/ou techniques et des paramétreurs de progiciels intégrés (ERP). Ce parcours approfondit les compétences C1, C5 et C6.

En outre, l'**adaptation locale** que nous appliquons favorisera les colorations suivantes :

Parcours A – Concepteur-développeur d'applications		Parcours D – Concepteur-développeur d'applications	
• Conception logicielle	• Architecture réseau	• Conception logicielle	• Gestion de projet
• Infrastructures (Conteneurs / Cloud)	• Dévpt. mobile	• Intégration web	• Ergonomie
	• Eco-conception logicielle	• Compléments SI	• Eco-conception logicielle

Les deux autres parcours existants sont :

- **Parcours DACS « Déploiement d'applications communicantes et sécurisées » (B).** Ce parcours approfondit les compétences C1, C3 et C6.
- **Parcours AGED « Administration, gestion et exploitation des données » (C°).** Ce parcours approfondit les compétences C4, C5 et C6.

## UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE) ET ECTS

Pour une année universitaire, chaque compétence est divisée en deux Unités d'Enseignement (UE), une par semestre. Chaque unité d'enseignement est composée de deux éléments constitutifs :

- un pôle « **Ressources** », qui permet l'acquisition des connaissances et méthodes fondamentales,
- un pôle « **Situation d'apprentissage et d'évaluation** » (**SAÉ**) qui englobe les mises en situation professionnelle au cours desquelles la compétence se développe et à partir desquelles il sera fait la démonstration de l'acquisition de cette compétence dans la démarche **portfolio**.

Les **ressources** sont des modules d'enseignement « traditionnels » sous la forme de :

- **cours magistraux** (CM) avec la promotion entière en amphithéâtre,
- **travaux dirigés** (TD) par groupe de 26 étudiants,
- **travaux pratiques** (TP) par groupe de 13 étudiants (souvent dans les salles équipées de PC).

Les **situations d'apprentissage et d'évaluation** (**SAÉ**) permettent la mise en situation professionnelle et l'évaluation en situation de la compétence. La SAÉ permet aux étudiants de concrétiser leurs connaissances en nécessitant de la part de la personne qui la met en œuvre le choix, la mobilisation et la combinaison de ressources pertinentes et cohérentes avec les objectifs ciblés.

Des **adaptations locales** sur les ressources et SAÉ sont mises en place dans le cadre des parcours afin de mieux répondre aux besoins de l'environnement socio-économique local.



Une UE est acquise, dès lors que la moyenne est égale ou supérieure à 10 sur 20.

Chaque compétence est constituée d'un regroupement cohérent de 2 UE. Par exemple en première année la compétence 1 est composée des UE 1.1 et UE 2.2 ; la compétence 2 des UE 1.2 et UE 2.2 et ainsi de suite. Le premier chiffre de l'index représente le semestre, le deuxième représente l'indice de la compétence correspondante.

Une compétence annuelle est acquise si la moyenne des deux UE de la compétence est égale ou supérieure à 10 sur 20. **Toutefois les compétences ne peuvent se compenser entre elles.** Le détail des règles de validation du diplôme et de progression entre années figure dans la section 7. La validation de toute UE donne lieu à l'obtention de l'ensemble des crédits européens ou **ECTS** (« *European Credit Transfer System* ») correspondants.

BUT1 - Niveau 1	
Sem. 1	Sem. 2
UE 1.1	UE 2.1
UE 1.2	UE 2.2
UE 1.3	UE 2.3

### 3. MODULES : RESSOURCES, SAÉ ET PORTFOLIO

#### DEFINITIONS DES CONCEPTS

La formation repose sur une **approche par compétence**. L'étudiant apprend à agir en situation complexe. Chaque semestre, il doit mobiliser ses savoirs (les **ressources**) pour développer son savoir-être et savoir-faire dans le cadre de situations d'apprentissage et d'évaluation (les **SAÉ**).

Les **ressources** sont des modules de formation encadrés qui permettent de développer les savoirs des étudiants. Ces savoirs sont nécessaires à la réalisation des SAÉ et à l'acquisition des compétences. Les ressources peuvent être des enseignements cœur de métier (conception, développement, systèmes, bases de données, etc.) ou des enseignements transversaux (mathématiques, gestion, communication, anglais, etc.).

Les **SAÉ** sont réalisées lors de séances encadrées par des enseignants et intervenants mais aussi lors de séances en autonomie. Toutes les séances figurent dans l'emploi du temps. Les SAÉ donnent lieu à une évaluation individuelle et/ou collective. Cette évaluation participe à la validation du diplôme. En première année les SAÉ sont toutes mono-compétences. A partir de la deuxième année, les SAÉ sont pluri-compétences.

Le **portfolio**, nommé parfois portefeuille de compétences ou passeport professionnel, constitue un point de connexion entre le monde universitaire et le monde socio-économique. La démarche portfolio est un processus continu d'autoévaluation qui doit permettre à l'étudiant d'adopter une posture réflexive et critique vis-à-vis des compétences acquises ou en voie d'acquisition. La démarche portfolio contribue donc en partie à la construction du Projet Personnel et Professionnel de l'étudiant.

Le semestre 1 est organisé en 6 SAÉ, 1 portfolio et 12 ressources.

Le semestre 2 est organisé en 6 SAÉ, 1 portfolio et 14 ressources.

Le semestre 3 est organisé en 1 SAÉ, 1 portfolio et 14 ressources.

Le semestre 4 est organisé en 1 stage, 1 SAÉ, 1 portfolio et 7 ressources communes plus des ressources spécifiques (5 pour le parcours A et 3 pour le parcours D dont 1 adaptation locale).

Le semestre 5 est organisé en 1 SAÉ, 1 portfolio et 2 ressources communes plus des ressources spécifiques (12 pour le parcours RACVD (A) et 10 pour le parcours IAMSI (D) dont 6 sont mutualisées entre les 2 parcours) ; de plus il y a 1 ressource en adaptation locale mutualisée entre les 2 parcours et 1 ressource en adaptation locale spécifique au parcours D.

Le semestre 6 est organisé en 1 stage, 1 SAÉ, 1 portfolio et 3 ressources communes plus des ressources spécifiques (4 pour le parcours A et 4 pour le parcours D dont 3 sont mutualisées entre les 2 parcours) ; de plus il y a 1 ressource en adaptation locale pour le parcours A et 1 ressource en adaptation locale spécifique au parcours D (formation initiale) ou 2 ressources en adaptation locale spécifiques au parcours D (alternance).

Le **détail** des contenus pédagogiques, des apprentissages critiques et des composantes essentielles de chaque ressource/SAÉ/portfolio est présenté **dans le programme national disponible sur l'ENT, sur le site Web de la formation ou sur demande**. Des exemples de mises en œuvre permettent également d'illustrer chaque module. Quelques ressources ont été créées spécifiquement en adaptation locale pour notre BUT Informatique ; le syllabus de ces ressources se trouve en annexe 2 en fin de ce document.

Les tableaux suivants présentent ceci avec leur code associé, le nom complet, le poids dans chacune des 6 compétences ainsi que le volume horaire total, la répartition en cours magistraux, contrôles (uniquement pour les ressources), travaux dirigés, travaux pratiques ainsi que le(s) enseignant(s) responsable(s).

#### POIDS DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 1

Les tableaux ci-après présentent la composition de chaque SAÉ/portfolio/ressource du semestre 1 avec son code associé, le nom complet et le poids dans chacune des 6 compétences.

Code	Nom complet	UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4	UE1.5	UE1.6
<b>SAÉ</b>		<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>
S1.01	Implémentation d'un besoin client	40					
S1.02	Comparaison d'approches algorithmiques		40				
S1.03	Installation d'un poste pour le développement			40			
S1.04	Création d'une base de données				40		
S1.05	Recueil de besoins					40	
S1.06	Découverte de l'environnement économique et écologique						40
<b>Portfolio</b>		<i>Non évalué en semestre 1</i>					
P1.01	Portfolio						
<b>Ressources</b>		<b>60</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>60</b>
R1.01	Initiation au développement	42	24				
R1.02	Développement d'interfaces web	12				18	5
R1.03	Introduction à l'architecture des ordinateurs		6	21			
R1.04	Introduction aux systèmes d'exploitation et à leur fonctionnement			21			
R1.05	Introduction aux bases de données et SQL				36		
R1.06	Mathématiques discrètes		15		18		
R1.07	Outils mathématiques fondamentaux		15				
R1.08	Introduction à la gestion des organisations					27	11
R1.09	Introduction à l'économie durable et numérique				6		11
R1.10	Anglais technique	6		12			11
R1.11	Bases de la communication			6		15	11
R1.12	Projet Professionnel et Personnel						11

## VOLUMES HORAIRE ET RESPONSABLES DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 1

Les tableaux ci-après présentent la composition de chaque SAÉ/portfolio/ressource du semestre 1 avec son code associé, le nom complet, le volume horaire total, la répartition en cours magistraux, contrôles (uniquement pour les ressources), travaux dirigés, travaux pratiques ainsi que le(s) enseignant(s) responsable(s).

Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ) du S1							
Code	Nom complet	Heures encadrées				Nb heures TP en autonomie	Responsable(s)
		Σ Vol. hor.	CM	TD	TP		
S1.01	Implémentation d'un besoin client	7,5		4,5	3	4,5	ETCHEVERRY Patrick
S1.02	Comparaison d'approches algorithmiques	10,5		6	4,5	12	DAGORRET Pantxika
S1.03	Installation d'un poste pour le développement	10		4	6	12	ROOSE Philippe
S1.04	Création d'une base de données	6		3	3	12	VALLÈS-PARLANGEAU N., MARQUESUZAÀ C.
S1.05	Recueil de besoins	3,5	2	1,5		12	TORIBIO Marta, RUSTICI Chiara, DÉZÈQUE Olivier
S1.06	Découverte de l'environnement économique et écologique	4,5			4,5	10,5	RUSTICI Chiara
<b>Total</b>		<b>42</b>	<b>2</b>	<b>19</b>	<b>21</b>	<b>63</b>	

Portfolio du S1							
Code	Nom complet	Heures encadrées				Nb heures TP en autonomie	Responsable(s)
		Σ Vol. hor.	CM	TD	TP		
P1.01	Démarche portfolio	4,5			4,5	3	RUSTICI Chiara

Ressources du S1							
Code	Nom complet	Σ Vol. hor.	CM	CTRL	TD	TP	Responsable(s)
R1.01	Initiation au développement	96	18	6	33	39	ETCHEVERRY Patrick, DAGORRET Pantxika
R1.02	Développement d'interfaces web	22,5	3		1,5	18	VOISIN Sophie
R1.03	Introduction à l'architecture des ordinateurs	22,5	7	2	10,5	3	ROOSE Philippe
R1.04	Introduction aux systèmes d'exploitation et à leur fonctionnement	28	5	2	1,5	19,5	LEDOUX Antoine
R1.05	Introduction aux bases de données et SQL	46	8	2	24	12	VALLÈS-PARLANGEAU N., MARQUESUZAÀ C.
R1.06	Mathématiques discrètes	37,5	1	2	34,5		BRUYÈRE Marie

R1.07	Outils mathématiques fondamentaux	24	1	2	21		BRUYÈRE Marie
R1.08	Introduction à la gestion des organisations	30,5	4	4	22,5		MOULIN Antoine
R1.09	Introduction à l'économie durable et numérique	21,5	5	3	13,5		MOULIN Antoine
R1.10	Anglais technique	27			19,5	7,5	BORTHWICK Maggie
R1.11	Bases de la communication	18			9	9	RUSTICI Chiara
R1.12	Projet Professionnel et Personnel	9			6	3	RUSTICI Chiara
<b>Total</b>		<b>382,5</b>	<b>52</b>	<b>23</b>	<b>196,5</b>	<b>111</b>	

## POIDS DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 2

Les tableaux ci-après présentent la composition de chaque SAÉ/portfolio/ressource du semestre 2 avec son code associé, le nom complet et le poids dans chacune des 6 compétences.

Code	Nom complet	UE2.1	UE2.2	UE2.3	UE2.4	UE2.5	UE2.6
<b>SAÉ</b>		<b>38</b>	<b>38</b>	<b>38</b>	<b>38</b>	<b>38</b>	<b>38</b>
S2.01	Développement d'une application	38					
S2.02	Exploration algorithmique d'un problème		38				
S2.03	Installation de services réseau			38			
S2.04	Exploitation d'une base de données				38		
S2.05	Gestion d'un projet					38	
S2.06	Organisation d'un travail d'équipe						38
<b>Portfolio</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
P2.01	Démarche portfolio	2	2	2	2	2	2
<b>Ressources</b>		<b>60</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>60</b>
R2.01	Développement orienté objets	21	15				
R2.02	Développement d'applications avec IHM	21				3	4
R2.03	Qualité de développement	12				6	
R2.04	Communication et fonctionnement bas niveau		12	36			
R2.05	Introduction aux services réseaux			15			
R2.06	Exploitation d'une base de données				30		
R2.07	Graphes		21			6	
R2.08	Outils numériques pour les statistiques descriptives				12		
R2.09	Méthodes numériques		12				
R2.10	Introduction à la gestion des systèmes d'information				12	30	
R2.11	Introduction au droit						17
R2.12	Anglais d'entreprise			6	6	6	17
R2.13	Communication avec le milieu professionnel	6		3		9	11
R2.14	Projet Professionnel et Personnel						11

## VOLUMES HORAIRES ET RESPONSABLES DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 2

Les tableaux ci-après présentent la composition de chaque SAÉ/portfolio/ressource du semestre 2 avec son code associé, le nom complet, le volume horaire total, la répartition en cours magistraux, contrôles (uniquement pour les ressources), travaux dirigés, travaux pratiques ainsi que le(s) enseignant(s) responsable(s).

Ressources du S2							
Code	Nom complet	Σ Vol. hor.	CM	CTRL	TD	TP	Responsable(s)
R2.01	Développement orienté objets	57	8	4	18	27	DOURISBOURE Yon, VOISIN Sophie
R2.02	Développement d'applications avec IHM	39	9	3	13,5	13,5	DAGORRET Pantxika, NODENOT Thierry
R2.03	Qualité de développement	19	2	2	1,5	13,5	DAGORRET Pantxika, NODENOT Thierry, ETCHEVERRY Patrick
R2.04	Communication et fonctionnement bas niveau	29,5	8	2	9	10,5	DOURISBOURE Yon, VOISIN Sophie
R2.05	Introduction aux services réseaux	15	2	1	6	6	CARPENTIER Yann, FITON Jean-Marc
R2.06	Exploitation d'une base de données	35	6	2	12	15	CHBEIR Richard, NODENOT Thierry
R2.07	Graphes	28	1		27		BRUYÈRE Marie

R2.08	Outils numériques pour les statistiques descriptives	13	1		12		BRUYÈRE Marie
R2.09	Méthodes numériques	13	1		12		BRUYÈRE Marie
R2.10	Introduction à la gestion des systèmes d'information	37	11	2	21	3	MOULIN Antoine, MARQUESUZAÀ C.
R2.11	Introduction au droit	16,5	4	2	10,5		MOULIN Antoine
R2.12	Anglais d'entreprise	25,5			18	7,5	BORTHWICK Maggie
R2.13	Communication technique	22,5			10,5	12	DÉZÈQUE Olivier
R2.14	Projet Professionnel et Personnel	9			9		RUSTICI Chiara
<b>Total</b>		<b>359</b>	<b>53</b>	<b>18</b>	<b>180</b>	<b>108</b>	

Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ) du S2							
Code	Nom complet	Heures encadrées				Nb heures TP en autonomie	Responsable(s)
		Σ Vol. hor.	CM	TD	TP		
S2.01	Développement d'une application	13,5		6	7,5	15	DAGORRET Pantxika, NODENOT Thierry
S2.02	Exploration algorithmique d'un problème	10,5		3	7,5	12	BRUYERE Marie, CARPENTIER Yann, DOURISBOURE Yon
S2.03	Installation de services réseau	10,5		6	4,5	13,5	CARPENTIER Yann
S2.04	Exploitation d'une base de données	12		4,5	7,5	15	NODENOT Thierry, BRUYÈRE Marie
S2.05	Gestion d'un projet	13	1	9	3	16,5	MARQUESUZAÀ C.
S2.06	Organisation d'un travail d'équipe	3		3		15	RUSTICI Chiara
<b>Total</b>		<b>62,5</b>	<b>1</b>	<b>31,5</b>	<b>30</b>	<b>87</b>	

Portfolio du S2							
Code	Nom complet	Heures encadrées				Nb heures TP en autonomie	Responsable(s)
		Σ Vol. hor.	CM	TD	TP		
P2.01	Portfolio	9			9	5	RUSTICI C., DÉZÈQUE O.

### POIDS DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 3

Les tableaux ci-après présentent la composition de chaque SAÉ/portfolio/ressource du semestre 2 avec son code associé, le nom complet et le poids dans chacune des 6 compétences.

Code	Nom complet	UE3.1	UE3.2	UE3.3	UE3.4	UE3.5	UE3.6
<b>SAÉ</b>		<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>
S3.A.D.01	Développement d'une application et Gestion de projet	40	40	40	40	40	40
<b>Portfolio</b>		<i>Non évalué en semestre 3</i>					
P3.01	Démarche portfolio						
<b>Ressources</b>		<b>60</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>60</b>
R3.01	Développement web	15	5	5	10		
R3.02	Développement efficace	10	13				
R3.03	Analyse	12	5			10	
R3.04	Qualité de développement	15				8	5
R3.05	Programmation système			22			
R3.06	Architecture des réseaux		5	18			
R3.07	SQL dans un langage de programmation				25		
R3.08	Probabilités		17		5		
R3.09	Cryptographie et sécurité		10	10	5		
R3.10	Management des systèmes d'information				10	18	16
R3.11	Droit des contrats et du numérique	8			5	10	
R3.12	Anglais		5	5		7	8
R3.13	Communication professionnelle					7	16
R3.14	Projet Professionnel et Personnel						15

### VOLUMES HORAIRE ET RESPONSABLES DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 3

Les tableaux ci-après présentent la composition de chaque SAÉ/portfolio/ressource du semestre 3 avec son code associé, le nom complet, le volume horaire total, la répartition en cours magistraux, contrôles (uniquement pour les ressources), travaux dirigés, travaux pratiques ainsi que le(s) enseignant(s) responsable(s).

Ressources du S3							
Code	Nom complet	Σ Vol. hor.	CM	CTRL	TD	TP	Responsable(s)
R3.01	Développement web	32	3	2	3	24	ROOSE Philippe, NODENOT Thierry
R3.02	Développement efficace	15	2	1	4,5	7,5	CARPENTIER Yann
R3.03	Analyse	14,5	3	1	4,5	6	VOISIN Sophie
R3.04	Qualité de développement	37	9	4	10,5	13,5	CARPENTIER Yann
R3.05	Programmation système	23,5	5	2	7,5	9	ROOSE Philippe
R3.06	Architecture des réseaux	16	2	2	4,5	7,5	DOURISBOURE Yon
R3.07	SQL dans un langage de programmation	28,5	5	1	10,5	12	CHBEIR Richard
R3.08	Probabilités	26,5	1		25,5		BRUYÈRE Marie
R3.09	Cryptographie et sécurité	19		1	18		BRUYÈRE Marie
R3.10	Management des systèmes d'information	32,5	2	2	18	10,5	MOULIN Antoine, MARQUESUZAÀ C.
R3.11	Droit des contrats et du numérique	27	4	2	21		MOULIN Antoine, THOUAND Justine
R3.12	Anglais	21			16,5	4,5	BORTHWICK Maggie, COLLIS Nikou
R3.13	Communication professionnelle	21			18	3	DÉZÈQUE Olivier, BOGGIA Analia
R3.14	Projet Professionnel et Personnel	13	1		10,5	1,5	DÉZÈQUE Olivier
<b>Total</b>		<b>326,5</b>	<b>37</b>	<b>18</b>	<b>172,5</b>	<b>99</b>	

Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ) du S3							
Code	Nom complet	Heures encadrées				Nb heures TP en autonomie	Responsable(s)
		Σ Vol. hor.	CM	TD	TP		
S3.A.D.01	Développement d'une application et Gestion d'un projet	79		45	34	120	MOULIN Antoine

Portfolio du S3							
Code	Nom complet	Heures encadrées				Nb heures TP en autonomie	Responsable(s)
		Σ Vol. hor.	CM	TD	TP		
P3.01	Démarche Portfolio	3		3		5	RUSTICI Chiara

## POIDS DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 4

Les tableaux ci-après présentent la composition de chaque SAÉ/portfolio/ressource du semestre 4 avec son code associé, le nom complet et le poids dans chacune des 6 compétences.

Code	Nom complet	UE4.1	UE4.2	UE4.3	UE4.4	UE4.5	UE4.6
<b>SAÉ</b>		<b>55</b>	<b>55</b>	<b>55</b>	<b>55</b>	<b>55</b>	<b>55</b>
S4.A.D.01	Développement d'une application et Gestion de projet	15	15	15	15	15	15
S4.St	Stage	40	40	40	40	40	40
<b>Portfolio</b>		<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
P4.01	Démarche portfolio	5	5	5	5	5	5
<b>Ressources – Parcours A</b>		<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>
R4.01	Architecture logicielle	16		12	10		4→0
R4.02	Qualité de développement	8	10				
R4.03	Qualité et au-delà du relationnel				20	10	
R4.04	Méthodes d'optimisation		10				
R4.05	Anglais						13
R4.06	Communication interne						17
R4.07	Projet Personnel et Professionnel						10
R4.A.08	Virtualisation			14			
R4.A.09	Management avancé des systèmes d'information				10	22	
R4.A.10 = R4.D.12	Complément web	8		7			
R4.A.11	Développement pour applications mobiles	8		7			
R4.A.12	Automates et Langages		12				
R4.A.13 = R4.D.11	Ergonomie		8			8	

Ressources – Parcours D		40	40	40	40	40	40
R4.01	Architecture logicielle	18		13			
R4.02	Qualité de développement	14	10				
R4.03	Qualité et au-delà du relationnel				30		
R4.04	Méthodes d'optimisation		13				
R4.05	Anglais						13
R4.06	Communication interne						17
R4.07	Projet Personnel et Professionnel						10
R4.D.08	Réseau avancé			20			
R4.D.09	Outils mathématiques pour la gestion		9			13	
R4.D.10	Management avancé des systèmes d'information				10	19	
R4.D.11 = R4.A.13	Ergonomie		8			8	
R4.D.12 = R4.A.10	Complément web	8		7			

A noter ici que la ressource R4.D.11=R4.A.13 « *Ergonomie* » fait l'objet d'une **adaptation locale** pour chaque parcours et son syllabus est décrit dans l'annexe 2 en fin de ce document. A noter également que la ressource R4.A.10 « Complément Web » est définie dans le Programme National pour le parcours RACDV (A) et devient aussi une adaptation locale (R4.D.12) pour le parcours IAMSI (D).

## VOLUMES HORAIRES ET RESPONSABLES DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 4

Les tableaux ci-après présentent la composition de chaque SAÉ/portfolio/ressource du semestre 4 avec son code associé, le nom complet, le volume horaire total, la répartition en cours magistraux, contrôles (uniquement pour les ressources), travaux dirigés, travaux pratiques ainsi que le(s) enseignant(s) responsable(s).

Ressources du S4							
Code	Nom complet	Σ Vol. hor.	CM	CTRL	TD	TP	Responsable(s)
R4.01	Architecture logicielle	36	10	2	9	15	CHBEIR Richard, NODENOT Thierry
R4.02	Qualité de développement	16	5	2		9	DAGORRET Pantxika
R4.03	Qualité et au-delà du relationnel	17	2		6	9	CHBEIR Richard
R4.04	Méthodes d'optimisation	9			9		BRUYÈRE Marie
R4.05	Anglais	15			10,5	4,5	BORTHWICK Maggie
R4.06	Communication interne	13	1		12		RUSTICI Chiara
R4.07	Projet Personnel et Professionnel	7,5			7,5		RUSTICI Chiara, BOGGIA Analia
<b>Sous-total</b>		<b>113,5</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>54</b>	<b>37,5</b>	
R4.A.08	Virtualisation	18	2	1	6	9	CARPENTIER Yann
R4.A.09	Management avancé des systèmes d'information	16		1	15		MOULIN Antoine
R4.A.10 = R4.D.12	Complément web	17	1	1	7,5	7,5	CARPENTIER Yann
R4.A.11	Développement pour applications mobiles	19,5		3	4,5	12	DAGORRET Pantxika
R4.A.12	Automates et Langages	10,5			10,5		BRUYÈRE Marie
R4.A.13 = R4.D.11	Ergonomie	18	3		6	9	DAGORRET Pantxika, LATAPY Marion
<b>Sous-total A</b>		<b>99</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>49,5</b>	<b>37,5</b>	
<b>Total A</b>		<b>212,5</b>	<b>24</b>	<b>16</b>	<b>103,5</b>	<b>75</b>	
R4.D.08	Réseau avancé	16,5	2	1		13,5	DOURISBOURE Yon, FITON Jean-Marc
R4.D.09	Outils mathématiques pour la gestion	11,5	1		10,5		MOULIN Antoine
R4.D.10	Management avancé des systèmes d'information	45	2	4	9	30	MOULIN Antoine
R4.D.11 = R4.A.13	Ergonomie	18	3		6	9	DAGORRET Pantxika, LATAPY Marion
R4.D.12 = R4.A.10	Complément web	21,5	1	1	7,5	12	CARPENTIER Yann
<b>Sous-total D</b>		<b>112,5</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>33</b>	<b>64,5</b>	
<b>Total D</b>		<b>225,5</b>	<b>27</b>	<b>10</b>	<b>87</b>	<b>102</b>	

A noter ici que la ressource R4.D.11=R4.A.13 « *Ergonomie* » fait l'objet d'une **adaptation locale** pour chaque parcours et son syllabus est décrit dans l'annexe 2 en fin de ce document. A noter également que la ressource R4.A.10 « *Complément Web* » est définie dans le Programme National pour le parcours RACDV (A) et devient aussi une adaptation locale (R4.D.12) pour le parcours IAMSI (D).

Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ) du S4							
Code	Nom complet	Heures encadrées				Nb heures TP en autonomie	Responsable(s)
		Σ Vol. hor.	CM	TD	TP		
S4.A.D.01	Développement d'une application et Gestion de projet	37,5		21	16,5	45	MOULIN Antoine

Portfolio du S4							
Code	Nom complet	Heures encadrées				Nb heures TP en autonomie	Responsable(s)
		Σ Vol. hor.	CM	TD	TP		
P4.01	Démarche Portfolio	1,5		1,5		5	RUSTICI Chiara

## POIDS DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 5

Les tableaux ci-après présentent la composition de chaque SAÉ/portfolio/ressource du semestre 5 avec son code associé, le nom complet et le poids dans chacune des 3 compétences.

A noter ici que 2 ressources sont communes aux 2 parcours proposés et 7 ressources sont mutualisées pour les 2 parcours proposés.

Code	Nom complet	UE5.1 (parcours A et D)	UE5.2 (parcours A)	UE5.5 (parcours D)	UE5.6 (parcours A et D)
<b>SAÉ</b>		<b>50</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>50</b>
S5.A.01	Développement avancé ( <i>parcours A</i> )	50	50		50
S5.D.01	Adaptation d'un système d'information à des nouveaux besoins ( <i>parcours D</i> )	50		50	50
<b>Portfolio</b>		<i>Non évalué en semestre 5</i>			
P5.01	Démarche portfolio				
<b>Ressources – Parcours A</b>		<b>50</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>50</b>
R5.01	Initiation au management d'une équipe de projet informatique				9
R5.03	Politique de communication				13
R5.A.02 = R5.D.02	Projet personnel et professionnel				6
R5.A.04	Qualité algorithmique	2	6		
R5.A.05	Programmation avancée	9	5		
R5.A.06	Sensibilisation à la programmation multimédia	2			2
R5.A.07	Automatisation de la chaîne de production	6			2
R5.A.08 = R5.D.07	Qualité de développement	7	5		
R5.A.09	Virtualisation avancée	7			
R5.A.10 = R5.D.05	Nouveaux paradigmes de base de données	12	3		
R5.A.11 = R5.D.09	Méthodes d'optimisation pour l'aide à la décision		6		
R5.A.12	Modélisations mathématiques		12		
R5.A.13 = R5.D.10	Économie durable et numérique	2			5
R5.A.14 = R5.D.12	Anglais	3	4		13
R5.A.15 = R5.D.13	Eco-conception logicielle		9		
<b>Ressources – Parcours D</b>		<b>50</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>50</b>
R5.01	Initiation au management d'une équipe de projet informatique				9
R5.03	Politique de communication				15
R5.A.02 = R5.D.02	Projet personnel et professionnel				6
R5.D.04	Développement pour progiciels	10		8	

R5.A.10 = R5.D.05	Nouveaux paradigmes de base de données	8		7	
R5.D.06	Continuité de service				
R5.A.08 = R5.D.07	Qualité de développement	9			
R5.D.08	Cybersécurité	9			
R5.A.11 = R5.D.09	Méthodes d'optimisation pour l'aide à la décision			6	
R5.A.13 = R5.D.10	Économie durable et numérique			7	
R5.D.11	Intégration et performance des systèmes d'information			14	
R5.A.14 = R5.D.12	Anglais				20
R5.A.15 = R5.D.13	Eco-conception logicielle	8			
R5.D.14	Compléments Systèmes d'Information	6		8	

A noter ici que la ressource R5.A.15 = R5.D.13 « *Eco-conception logicielle* » fait l'objet d'une **adaptation locale** mutualisée dans les 2 parcours et que la ressource R5.D.14 « *Compléments Systèmes d'Information* » est une **adaptation locale spécifique au parcours D**. Leurs syllabus sont décrits dans l'annexe 2 en fin de ce document.

## VOLUMES HORAIRES ET RESPONSABLES DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 5

Les tableaux ci-après présentent la composition de chaque SAÉ/portfolio/ressource du semestre 5 avec son code associé, le nom complet, le volume horaire total, la répartition en cours magistraux, contrôles (uniquement pour les ressources), travaux dirigés, travaux pratiques ainsi que le(s) enseignant(s) responsable(s).

A noter ici que 2 ressources sont communes aux 2 parcours proposés et 7 ressources sont mutualisées pour les 2 parcours proposés.

Ressources du S5							
Code	Nom complet	Σ Vol. hor.	CM	CTRL	TD	TP	Responsable(s)
R5.01	Initiation au management d'une équipe informatique	11,5		1	10,5		EPEILLAC Arnaud, MARIETTE Lydie
R5.03	Politique de communication	23	2		12	9	DÉZÈQUE Olivier
<b>Sous-total</b>		<b>34,5</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>22,5</b>	<b>9</b>	
Code	Nom complet	Σ Vol. hor.	CM	CTRL	TD	TP	Responsable(s)
R5.A.02 = R5.D.02	Projet personnel et professionnel	7	1			6	BOGGIA Analia
R5.A.04	Qualité algorithmique	14,5	6	1	4,5	3	FAGOAGA Guillaume
R5.A.05	Programmation avancée	31	3	1		27	ROOSE Philippe
R5.A.06	Sensibilisation à la programmation multimédia	8	1	1	6		CARPENTIER Yann
R5.A.07	Automatisation de la chaîne de production	11	1	1	3	6	ALVAREZ VALERA Hernan Humberto
R5.A.08 = R5.D.07	Qualité de développement	23	4	1	7,5	10,5	DAGORRET Pantxika
R5.A.09	Virtualisation avancée	15,5	2	0	7,5	6	CARPENTIER Yann, ALVAREZ VALERA Hernan Humberto
R5.A.10 = R5.D.05	Nouveaux paradigmes de base de données	32	6	2	9	15	NODENOT Thierry
R5.A.11 = R5.D.09	Méthodes d'optimisation pour l'aide à la décision	10		1	9		BRU Marie-Noëlle
R5.A.12	Modélisations mathématiques	29	1,5	0,5	27		BRUYÈRE Marie
R5.A.13 = R5.D.10	Économie durable et numérique	10		1	9		MOULIN Antoine
R5.A.14 = R5.D.12	Anglais	30,5		2	19,5	9	BORTHWICK Maggie
R5.A.15 = R5.D.13	Eco-conception logicielle	29	2		18	9	ROOSE Philippe, VALLÈS- PARLANGÉAU N.
<b>Sous-total A</b>		<b>250,5</b>	<b>27,5</b>	<b>11,5</b>	<b>120</b>	<b>91,5</b>	

<b>Total A</b>		<b>285</b>	<b>29,5</b>	<b>12,5</b>	<b>142,5</b>	<b>100,5</b>	
R5.A.02 = R5.D.02	Projet personnel et professionnel	7	1			6	BOGGIA Analia
R5.D.04	Développement pour progiciels	33	3	3	13,5	13,5	MOULIN Antoine, VOISIN Sophie, MILHAU Francis
R5.A.10 = R5.D.05	Nouveaux paradigmes de base de données	32	6	2	9	15	NODENOT Thierry
R5.D.06	Continuité de service	6,5	2		4,5		PIQUEREY Philippe
R5.A.08 = R5.D.07	Qualité de développement	23	4	1	7,5	10,5	DAGORRET Pantxika
R5.D.08	Cybersécurité	21,5	3	2	16,5		VALLÈS- PARLANGEAU N.
R5.A.11 = R5.D.09	Méthodes d'optimisation pour l'aide à la décision	11,5		1	10,5		BRU Marie-Noëlle
R5.A.13 = R5.D.10	Économie durable et numérique	10		1	9		MOULIN Antoine
R5.D.11	Intégration et performance des systèmes d'information	40	5	2	16,5	16,5	MOULIN Antoine, JEAN Éric, VALLÈS- PARLANGEAU N.
R5.A.14 = R5.D.12	Anglais	30,5		2	19,5	9	BORTHWICK Maggie
R5.A.15 = R5.D.13	Eco-conception logicielle	20	2			18	ROOSE Philippe
R5.D.14	Compléments Systèmes d'Information	24	3,5	1	10,5	9	LEMASSON Marie, GUIRLE Alexis
<b>Sous-total D</b>		<b>264</b>	<b>29,5</b>	<b>15</b>	<b>117</b>	<b>97,5</b>	
<b>Total D</b>		<b>293,5</b>	<b>31,5</b>	<b>16</b>	<b>139,5</b>	<b>106,5</b>	

A noter ici que la ressource R5.A.15 = R5.D.13 « *Eco-conception logicielle* » fait l'objet d'une **adaptation locale** mutualisée dans les 2 parcours et que la ressource R5.D.14 « *Compléments Systèmes d'Information* » est une **adaptation locale spécifique au parcours D**. Leurs syllabus sont décrits dans l'annexe 2 en fin de ce document.

Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ) du S5							
Code	Nom complet	Heures encadrées				Nb heures TP en autonomie	Responsable(s)
		Σ Vol. hor.	CM	TD	TP		
S5.A.01	Développement avancé ( <i>parcours A en Formation Initiale</i> )	54	9	31,5	13,5	195	MOULIN Antoine
S5.A.01	Développement avancé ( <i>parcours A en Formation en Alternance</i> )	15	1,5	7,5	6	55,5	MOULIN Antoine
S5.D.01	Adaptation d'un système d'information à des nouveaux besoins ( <i>parcours D en Formation Initiale</i> )	54	9	31,5	13,5	195	MOULIN Antoine
S5.D.01	Adaptation d'un système d'information à des nouveaux besoins ( <i>parcours D en Formation en Alternance</i> )	15	1,5	7,5	6	55,5	MOULIN Antoine

Portfolio du S5							
Code	Nom complet	Heures encadrées				Nb heures TP en autonomie	Responsable(s)
		Σ Vol. hor.	CM	TD	TP		
P5.01	Démarche Portfolio	3		3		5	RUSTICI Chiara

## POIDS DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 6

Les tableaux ci-après présentent la composition de chaque SAÉ/portfolio/ressource du semestre 6 avec son code associé, le nom complet et le poids dans chacune des 3 compétences.

A noter ici que 3 ressources sont communes aux 2 parcours proposés et 2 ressources sont mutualisées pour les 2 parcours proposés.

Code	Nom complet	UE5.1 (parcours A et D)	UE5.2 (parcours A)	UE5.5 (parcours D)	UE5.6 (parcours A et D)
<b>SAÉ</b>		<b>55</b>	<b>55</b>	<b>55</b>	<b>55</b>
S6.A.01	Évolution d'une application existante ( <i>parcours A</i> )	10	10		10
S6.D.01	Création d'outils pour l'aide à la décision ( <i>parcours D</i> )	10		10	10

S6.St	Stage	45	45	45	45
<b>Portfolio</b>		<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
P6.01	Démarche portfolio	5	5	5	5
<b>Ressources – Parcours A</b>		<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>
R6.01	Initiation à l'entrepreneuriat				12
R6.02	Droit du numérique et de la propriété intellectuelle				12
R6.03	Communication : organisation et diffusion de l'information				7
R6.A.04 = R6.D.04	Projet Professionnel et Personnel				7
R6.A.05	Développement avancé (Formation Initiale)	18	18		2
R6.A.05	Développement avancé (Formation en Alternance)	13	13		2
R6.A.06 = R6.D.05	Maintenance applicative (Formation Initiale)	14	14		
R6.A.06 = R6.D.05	Maintenance applicative (Formation en Alternance)	9	9		
R6.A.07	Eco-conception logicielle avancée (Formation Initiale)	8	8		
R6.A.07	Eco-conception logicielle avancée (Formation en Alter.)	18	18		
<b>Ressources – Parcours D</b>		<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>
R6.01	Initiation à l'entrepreneuriat				10
R6.02	Droit du numérique et de la propriété intellectuelle				10
R6.03	Communication : organisation et diffusion de l'information				6
R6.A.04 = R6.D.04	Projet Professionnel et Personnel				7
R6.A.06 = R6.D.05	Maintenance applicative (Formation Initiale)	15		9	
R6.A.06 = R6.D.05	Maintenance applicative (Formation en Alternance)	12		10	
R6.D.06	Management du changement et de l'innovation numérique (Formation Initiale)	10		21	7
R6.D.06	Management du changement et de l'innovation numérique (Formation en Alternance)	8		20	7
R6.D.07	Complément développement Web (Formation Initiale)	15		10	
R6.D.07	Complément développement Web (Formation en Altern.)	10		10	
R6.D.08	Eco-conception logicielle avancée (Formation en Altern.)	10			

A noter ici que les ressources R6.A.07 « *Eco-conception logicielle avancée* », R6.D.07 « *Complément développement Web* » et R6.D.08 « *Eco-conception logicielle avancée* » font chacune l'objet d'une **adaptation locale spécifique au parcours A ou D**. De plus la ressource R6.D.08 ne sera traitée que par les étudiants en Formation en Alternance. Leurs syllabus sont décrits dans l'annexe 2 en fin de ce document.

## VOLUMES HORAIRES ET RESPONSABLES DES SAÉ, PORTFOLIO ET RESSOURCES DU SEMESTRE 6

Les tableaux ci-après présentent la composition de chaque SAÉ/portfolio/ressource du semestre 6 avec son code associé, le nom complet, le volume horaire total, la répartition en cours magistraux, contrôles (uniquement pour les ressources), travaux dirigés, travaux pratiques ainsi que le(s) enseignant(s) responsable(s).

Ressources du S6							
Code	Nom complet	Σ Vol. hor.	CM	CTRL	TD	TP	Responsable(s)
R6.01	Initiation à l'entrepreneuriat	11,5		1	10,5		AMOYEL Laure
R6.02	Droit du numérique et de la propriété intellectuelle	11,5		1	10,5		THOUAND Justine
R6.03	Communication : organisation et diffusion de l'information	8,5	1			7,5	DÉZÈQUE Olivier
<b>Sous-total</b>		<b>31,5</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>21</b>	<b>7,5</b>	
Code	Nom complet	Σ Vol. hor.	CM	CTRL	TD	TP	Responsable(s)
R6.D.04 = R6.A.04	Projet Personnel et Professionnel	13,5			7,5	6	DÉZÈQUE Olivier
R6.A.05	Développement avancé	21,5	4,5	2	7,5	7,5	DOURISBOURE Yon

R6.D.05 = R6.A.06	Maintenance applicative	18	4	2	6	6	CARPENTIER Yann, DAGORRET Pantxika
R6.A.07 (FI)	Eco-conception logicielle avancée (Form. initiale)	10		1	9		ROOSE Philippe
<b>Sous-total A (FI)</b>		<b>63</b>	<b>8,5</b>	<b>5</b>	<b>30</b>	<b>19,5</b>	
<b>Total A (FI)</b>		<b>94,5</b>	<b>9,5</b>	<b>7</b>	<b>51</b>	<b>27</b>	
R6.A.07(FA)	Eco-conception logicielle avancée (Form. en Alt.)	28		1		27	ROOSE Philippe
<b>Sous-total (FA)</b>		<b>81</b>	<b>8,5</b>	<b>5</b>	<b>21</b>	<b>46,5</b>	
<b>Total A (FA)</b>		<b>112,5</b>	<b>9,5</b>	<b>7</b>	<b>42</b>	<b>54</b>	
R6.D.04 = R6.A.04	Projet Personnel et Professionnel	16,5			10,5	6	DÉZÈQUE Olivier
R6.D.05 = R6.A.06	Maintenance applicative	18	4	2	6	6	CARPENTIER Yann, DAGORRET Pantxika
R6.D.06	Management du changement et de l'innovation numérique	18,5	4	1	13,5		MARIETTE Lydie
R6.D.07	Complément développement Web	13,5	2	1	4,5	6	MOULIN Antoine
<b>Sous-total (FI)</b>		<b>66,5</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>34,5</b>	<b>18</b>	
<b>Total D (FI)</b>		<b>98</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>55,5</b>	<b>25,5</b>	
R6.D.08	Eco-conception logicielle avancée (Formation en Alternance)	16	4		6	6	VALLÈS- PARLANGÉAU N., LE GOAER Olivier
<b>Sous-total (FA)</b>		<b>114</b>	<b>15</b>	<b>6</b>	<b>61,5</b>	<b>31,5</b>	
<b>Total D (FA)</b>		<b>114</b>	<b>15</b>	<b>6</b>	<b>61,5</b>	<b>31,5</b>	

A noter ici que la ressource R6.A.07 « *Eco-conception logicielle avancée* » est une ressource en **adaptation locale spécifique au parcours A** qui n'a pas la même durée horaire pour les étudiants en Formation initiale et ceux en Formation en Alternance. De même les ressources R6.D.07 « *Complément développement Web* » et R6.D.08 « *Eco-conception logicielle avancée* » font chacune l'objet d'une **adaptation locale spécifique au parcours D** et la ressource R6.D.08 ne sera traitée que par les étudiants en Formation en Alternance. Les syllabus de ces 3 ressources en adaptation locale sont décrits dans l'annexe 2 en fin de ce document.

Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ) du S6							
Code	Nom complet	Heures encadrées				Nb heures TP en autonomie	Responsable(s)
		Σ Vol. hor.	CM	TD	TP		
S6.A.01	Évolution d'une application existante ( <i>parcours A en Formation Initiale</i> )	16,5	1,5	7,5	7,5	45	MOULIN Antoine
S6.A.01	Évolution d'une application existante ( <i>parcours A en Formation en Alternance</i> )	16,5	1,5	7,5	7,5	45	MOULIN Antoine
S6.D.01	Création d'outils pour l'aide à la décision ( <i>parcours D en Formation Initiale</i> )	16,5	1,5	7,5	7,5	45	MOULIN Antoine
S6.D.01	Création d'outils pour l'aide à la décision ( <i>parcours D en Formation en Alternance</i> )	16,5	1,5	7,5	7,5	45	MOULIN Antoine

Portfolio du S6							
Code	Nom complet	Heures encadrées				Nb heures TP en autonomie	Responsable(s)
		Σ Vol. hor.	CM	TD	TP		
P6.01	Démarche Portfolio	3		3		5	RUSTICI Chiara

## 4. PPP, PROJETS, STAGES ET ALTERNANCE

### PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (PPP)

Durant chaque semestre une ressource est spécifiquement consacrée à ce projet qui est un travail de fond visant à permettre à l'étudiant de se faire une idée précise des métiers de la spécialité « Informatique » et de ce qu'ils nécessitent comme aptitudes personnelles. Il doit amener l'étudiant à mettre en adéquation ses souhaits professionnels immédiats et futurs, ses aspirations personnelles et ses capacités afin de concevoir un parcours de formation cohérent avec le ou les métiers choisis et à devenir acteur de son orientation.

Les objectifs pour l'étudiant consistent à :

- définir ou préciser un projet en termes d'activité professionnelle,
- confronter ce projet aux réalités du monde du travail,
- développer une attitude critique vis-à-vis des informations recueillies,
- adopter une démarche active face à son orientation afin de faciliter ses choix pour les années à venir.

## PROJETS TUTORES/SAÉ ET PORTFOLIO

D'un volume total de 600 heures, les **projets tutorés** sont des axes structurants de la professionnalisation en tant qu'ils participent de l'acquisition des compétences du référentiel du Bachelor Universitaire de Technologie et du parcours associé. En cohérence avec l'approche par compétences, les projets tutorés sont des éléments essentiels et fondamentaux du **pôle SAÉ** des UE de chaque semestre.

Ces travaux pour l'étudiant sont destinés à faciliter l'acquisition de la pratique et le maniement de chaque compétence. Plus particulièrement, ils favorisent l'acquisition d'un « savoir-faire » dans une optique professionnelle et permettent ainsi de développer des qualités d'organisation et de méthode. Réalisés individuellement, par binômes ou par petits groupes de 4 étudiants environ, ils doivent améliorer la qualité du travail personnel et permettre l'apprentissage du travail professionnel. Ces travaux préparent à la mise en situation professionnelle réalisée durant les périodes de stage.

Durant la première année, les activités de SAÉ correspondent à un volume de 175h (sous forme de travaux pratiques en autonomie) auquel s'ajoute environ 85h d'enseignement (encadré) spécifique de ressources. En deuxième année, le volume horaire de TP en autonomie est de 175h et il est de 250h pour la troisième année.

Quels qu'en soient la forme, l'outil ou le support, le **portfolio** a pour objectif de lui permettre d'adopter une posture réflexive et critique vis-à-vis des compétences acquises ou en voie d'acquisition. Au sein du portfolio, sa trajectoire de développement est documentée et argumentée en mobilisant et analysant des traces, et ainsi en apportant des preuves issues de l'ensemble de ses mises en situation professionnelle (SAÉ).

## STAGES DE PROFESSIONNALISATION

Le stage contribue à la professionnalisation et à la validation des compétences du Bachelor Universitaire de Technologie. Les stages doivent respecter la limite de **22 à 26 semaines** et sont répartis selon le calendrier suivant : **8 à 10 semaines en fin de semestre 4** plus **14 à 16 semaines en fin de semestre 6**.

Le premier stage, planifié en fin de semestre 4, est une première expérience professionnalisante. Le second stage sera planifié en fin de semestre 6 et sera une opportunité pour se transformer en emploi. Il est de la responsabilité de chaque étudiant de trouver une entreprise ou un établissement pouvant l'accueillir, lui confier des missions permettant de mettre en pratique les compétences acquises aux cours de la formation et l'encadrer techniquement dans cette tâche. Les étudiants sont guidés dans leur recherche de stage par le responsable des stages et les enseignements de communication et de PPP (liste d'entreprises, fichier de suivi de recherche, séances de préparation des CV et des lettres de motivation...). Chaque stage fait l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'IUT et l'étudiant selon les règles légales en vigueur et en particulier de la gratification.

Le sujet du stage doit être identifié par l'entreprise et validé par le département. À la fin de son stage, l'étudiant doit soutenir un mémoire devant un jury comprenant le tuteur de stage dans l'entreprise et deux enseignants du département, l'enseignant référent et l'enseignant lecteur. Ce rapport et cette soutenance ont un caractère formel et donnent lieu chacun à une évaluation qualitative et quantitative. Les modalités d'organisation et d'évaluation des stages seront décrites dans le **Guide des stages** fourni aux étudiants aux semestres 3 et 5.

Ce stage constitue une part importante de la formation. Ce premier contact avec la réalité de la profession doit permettre d'effectuer une synthèse des connaissances acquises à l'I.U.T. et de prendre conscience de l'environnement socioprofessionnel. C'est pourquoi les étudiants doivent prendre très au sérieux le lourd travail de recherche de stage et l'initier dès le début du semestre 3 puis 5. **Le stage de S4 est aussi une opportunité importante pour préparer la 3<sup>e</sup> année en alternance par exemple.**

## ALTERNANCE

L'alternance favorise l'insertion professionnelle. Afin de tenir compte de l'acquisition de compétences en entreprise, les maquettes de formation de chaque année en alternance, incluant les projets tutorés, seront réduites de 15 à 25% de l'horaire global de l'année.

En première année, la formation initiale est la seule modalité d'études en BUT Informatique. A la fin de la première année ou de la deuxième année, les étudiants peuvent envisager de poursuivre leurs études en alternance selon les modalités suivantes : ce peut être une alternance de deux ans en BUT2 et BUT3 ou bien une alternance d'une année en BUT3. Il est important de rappeler que notre organisation de BUT2 permet de débiter l'alternance à n'importe quel moment de la deuxième année.

**Calendriers de l'alternance** (disponibles aussi sur l'ENT, sur le site Web de la formation ou sur demande) :

### BUT Informatique 2<sup>e</sup> année 2024-2025 – Calendrier prévisionnel tout parcours

sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31								
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31										
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31												
7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30	31					
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31							
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31									
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29
30	31											
19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		

Formation	
BUT	700 h
BUT	



### BUT Informatique 3<sup>e</sup> année 2024-2025 – Calendrier prévisionnel tout parcours

sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31								
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31										
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31												
7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30	31					
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31							
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31									
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29
30	31											
19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		

Formation	
BUT	850h
BUT	



Le suivi des alternants est une modalité pédagogique qui est définie par le conseil de perfectionnement en accord avec les employeurs et prise en compte pour les enseignants dans le cadre du référentiel des équivalences horaires voté et appliqué par chaque établissement. Les modalités d'organisation et d'évaluation de l'alternance sont décrites dans un espace dédié de l'espace numérique de travail.

## PASSERELLES ET PALIERS D'ORIENTATION

Une souplesse des dispositifs pédagogiques facilite l'intégration de publics post-bac diversifiés ayant des acquis différents à l'entrée en formation comme en cours de cursus.

Des passerelles entrantes sont prévues sur les semestres 3 et 5, selon les places disponibles, par exemple pour des étudiants engagés dans des formations menant au diplôme national de licence ou titulaires d'un BTS.

Des paliers d'orientation sont aussi prévus en fin de S1, S2 et de S4 permettant la mise en œuvre de passerelles vers d'autres formations, notamment licences, BTS ou écoles d'ingénieur.

## 5. ORGANISATION ET CALENDRIER

### ORGANISATION

L'enseignement académique se déroule sur 3 années universitaires de début septembre à fin juin.

Dans le cadre de la formation initiale, chaque semestre sans stage comprend 17 semaines d'enseignement.

Le rythme hebdomadaire est dense avec en moyenne 32h d'enseignement. En BUT1, ce sont environ 25h d'enseignement encadré de ressources (cours, travaux dirigés et travaux pratiques) auxquelles il faut ajouter à des heures de travail en autonomie pour les SAÉ. En BUT2, les SAÉ sont concentrées sur des semaines complètes, souvent des blocs de 2 semaines consécutifs à 3 semaines d'enseignement exclusivement dédiées aux ressources. Cette organisation permet de démarrer une alternance à n'importe quel moment de l'année universitaire. En effet, dans le cadre de l'alternance une grande partie des SAÉ est traitée en entreprise. Quelle que soit la modalité d'enseignement, un travail personnel minimum supplémentaire est souvent nécessaire pour assimiler l'ensemble des connaissances et compétences.

### CALENDRIER 2023/2024

- **Rentrée universitaire** : lundi 02 septembre 2024 à 08h00 pour les BUT S1, S3 (FI et FA) et S5 (FI et FA).

#### **Journée des Anciens (JDA) : Samedi 19 octobre 2024 (présence obligatoire)**

- **Vacances de la Toussaint** : du samedi 26 octobre 2024 à 12h30 au lundi 04 novembre 2024 à 08h00.
- **Vacances de Noël** : du samedi 21 décembre 2024 à 12h30 au lundi 06 janvier 2025 à 08h00.
- **Fin des cours S1-S3-S5** : samedi 18 janvier 2025 à 12h30.
- **Soutenances de la SAÉ de S3-S5 (FI et FA)** : semaine du lundi 13 au vendredi 17 janvier 2025.
- **Début des cours S2-S4-S6** : lundi 20 janvier 2025 à 08h00.

#### **Journée Campus Ouvert (JCO) : Samedi 08 février 2025 (09h00-13h00) (présence obligatoire)**

- **Soutenances de la SAÉ de S6 (FI)** : semaine du lundi 17 au vendredi 21 février 2025.
- **Stage en entreprise (S6)** : du lundi 03 mars au vendredi 20 juin 2025 (*si 16 semaines*).
- **Vacances d'Hiver** : du samedi 01 mars 2025 à 12h30 au lundi 10 mars 2025 à 08h00.
- **Soutenances de la SAÉ de S6 (FA)** : semaine du lundi 24 au vendredi 28 mars 2025.
- **Stage en entreprise (S4)** : du lundi 07 avril au vendredi 13 juin 2025 (*si 10 semaines*).
- **Vacances de Printemps (S2)** : du samedi 19 avril 2025 à 12h30 au lundi 05 mai 2025 à 08h00.
- **Soutenances de la SAÉ et Portfolio de S4 (FA)** : semaine du lundi 19 au vendredi 23 mai 2025.
- **Pont de l'Ascension** : du mercredi 28 mai 2025 à 18h30 au lundi 02 juin 2025 à 08h00.
- **Contrôles de rattrapage et Soutenances Portfolio de S2** : semaine du lundi 16 au vendredi 20 juin 2025.
- **Fin des cours S2** : samedi 21 juin 2025 à 12h30 (*si aucun rattrapage supplémentaire*).
- **Soutenances de la SAÉ et Portfolio de S4 (FI)** : semaine du lundi 16 au vendredi 20 juin 2025.
- **Soutenances des stages et alternances en entreprise (S4 FI&FA)** : du lundi 16 au vendredi 20 juin 2025.
- **Soutenances des stages en entreprise (S6 FI)** : du lundi 23 juin au vendredi 27 juin 2025.
- **Soutenances des alternances en entreprise (S6 FA)** : lundi 01 septembre 2025.
- **Fin alternance (BUT2)** : mardi 02 septembre 2025 (journée « *Ma pépite d'entreprise* » à l'IUT).

**Attention** : Un billet d'avion ou de train, même pris à l'avance, ne pourra pas être considéré comme une justification d'absence. De plus il est possible que des contrôles de connaissance aient lieu des samedis matin.

Les sections 6 et 7 ci-dessous sont un résumé du règlement des études du BUT de l'IUT de Bayonne et du Pays Basque référencé en annexe.

## 6. REGLES DE BONNE CONDUITE

### ASSIDUITE

L'assiduité est un élément d'appréciation important à la disposition des différents jurys. Si l'assiduité n'est pas satisfaite, les moyennes obtenues lors du contrôle continu pourront baisser ou ne pas être calculées et dès lors, le semestre ne sera pas validé. L'assiduité est obligatoire et peut être contrôlée à chaque séance : cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, contrôle des connaissances, etc.

L'unité d'absence est la demi-journée. Une absence à une séance compte pour une demi-journée. Toute absence non accompagnée d'un document, provenant d'un tiers, expliquant le motif de l'absence (certificat médical, déclaration de police, convocation, arrêt de travail...) sera comptabilisée comme absence non justifiée.

Les étudiants ayant des problèmes chroniques peuvent bénéficier d'un régime spécial dans lequel leurs absences peuvent être justifiées pour une longue période voire pour l'année. Ils doivent demander par exemple un certificat médical et le fournir au secrétariat avant fin septembre ou dès que le problème est avéré.

**L'étudiant doit motiver son absence dans les 48h suivant son absence (au-delà de ce délai, les justificatifs seront refusés et l'absence considérée comme injustifiée). Chaque absence doit faire l'objet d'une justification et les documents justificatifs doivent être déposés au secrétariat ou envoyés par mail. La validité de la justification est laissée à l'appréciation du responsable de la formation.**

Etudiants boursiers : Le non-respect des obligations d'assiduité sera aussi signalé au CROUS et peut entraîner le reversement des sommes indûment perçues.

Etudiants mineurs : Les parents sont directement informés des absences par le secrétariat.

### SANCTIONS

À partir de trois absences non justifiées : mail d'avertissement et éventuelle convocation par le Chef de département.

Avec deux absences non justifiées supplémentaires : autre mail d'avertissement et dernière convocation par le Chef de département.

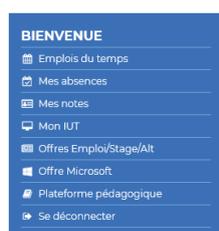
A la sixième absence, 1 point en moins dans la moyenne de chacune des UE.

Au-delà de 6 absences, 0,5 point de moins dans la moyenne de chaque UE par absence non justifiée supplémentaire.

**Le nombre de demi-journées d'absences non justifiées de chaque semestre est aussi reporté sur les bulletins de notes semestriels et sur celui de poursuite d'études.**

### EMPLOIS DU TEMPS

Les activités peuvent avoir lieu du lundi matin 8h au samedi 12h30. Les séances d'enseignements sont en général d'une durée ou d'une heure et demi. Les étudiants doivent être dans la salle avant le début de la séance. Cinq minutes de pause sont accordées pour les changements de salles.



Les emplois du temps sont susceptibles de varier d'une semaine à l'autre. Ils sont en général affichés au plus tard le jeudi de la semaine qui précède. Les étudiants peuvent également les consulter via le portail Web de l'IUT (lien Intranet depuis <https://www.iutbayonne.univ-pau.fr>). Des modifications peuvent avoir lieu dans la semaine (suppression ou ajout d'une séance, changement de salle...), l'emploi du temps en ligne est alors actualisé et éventuellement aussi par mail.

## 7. ÉVALUATION

### CONTROLE CONTINU DES CONNAISSANCES

Le Bachelor Universitaire de Technologie repose sur un système de contrôle continu des connaissances et non pas sur des examens terminaux. Un travail sérieux et régulier est donc nécessaire.

L'évaluation continue des connaissances se fait :

- Par des contrôles planifiés figurant à l'emploi du temps : ce sont en général des devoirs individuels anonymes sur feuille et sur table mais ce peut aussi être des devoirs individuels sur ordinateur. Ces contrôles sont, dans la mesure, du possible planifiés en semaine mais ils peuvent aussi être planifiés le samedi matin (entre 08h00 et 12h30). Le calendrier des contrôles est affiché un mois avant le premier contrôle.
- Par tout autre type d'évaluations non nécessairement planifiées : contrôles de cours, QCM, comptes rendus de TP, notes individuelles ou collectives attribuées en TD...

Les coefficients de chaque module (SAÉ/portfolio/ressource) sont définis par le Programme National (cf. section 3). Chaque enseignant responsable d'un module décide du nombre, des modalités et des coefficients des contrôles à l'intérieur de ce dernier.

### ENGAGEMENT ETUDIANT

Les étudiants ou alternants du BUT Informatique peuvent bénéficier d'une **bonification** dès lors qu'ils rendent compte d'un **engagement citoyen ou associatif soutenu** (pompier volontaire, responsabilité civile, service civique, réserviste dans l'armée, élu, bénévolat auprès d'une association caritative, sportive ou culturelle, participation à des salons/manifestations pour le département Informatique, organisation de manifestations via Hego Berria...). Cela peut aussi relever d'une **activité professionnelle** (étudiant salarié, travailleur indépendant, étudiant entrepreneur, etc.) d'au moins 8 heures par semaine.

L'attribution de cette bonification n'est pas automatique : les étudiants/alternants doivent se déclarer auprès du secrétariat avant fin septembre pour les semestres impairs (fin janvier pour les semestres pairs) et remettre un dossier complet avant fin décembre pour les semestres impairs (fin mai pour les semestres pairs) qui présente leur activité. Les dossiers seront ensuite examinés par le Chef de département qui pourra solliciter la Direction des études ou un enseignant de l'équipe pédagogique. Ce document devra contenir au minimum :

- 1) Une présentation de la structure au sein de laquelle l'étudiant/alternant réalise ses activités (date et lieu de création, activité, implantation...)
- 2) Une description précise des interventions réalisées : en quoi consiste l'investissement auprès de la structure ? Depuis quand l'étudiant/alternant est-il engagé ? A quelle fréquence ont lieu ses interventions et quelle est leur durée ? Est-ce une activité rémunérée ou bénévole ? Cette activité suppose-t-elle des contraintes particulières ? Des formations sont-elles nécessaires pour l'exercer ? etc.
- 3) Une présentation des motivations de l'étudiant/alternant : pourquoi a-t-il choisi cet engagement ? Qu'en retire-t-il ?
- 4) Une attestation de la structure d'accueil (document original).

Tout dossier incomplet sera rejeté. Les dossiers évalués auront une note sur 20 et 1% de cette note correspond à la bonification attribuée pour le semestre courant. Cette bonification, qui ne peut excéder 0,2 point par semestre, s'ajoute à la moyenne de chaque Unité d'Enseignement (UE) / Compétence de l'étudiant/alternant. Cette bonification est cumulable avec d'autres formes de bonification comme celle pour activités sportives attribuées par le SUAPS par exemple.

### TUTORAT

Chaque étudiant de semestre 1 et semestre 2 dispose d'un enseignant tuteur dont le rôle est de faciliter l'intégration de l'étudiant dans le dispositif IUT en l'accompagnant durant sa première année universitaire.

Cet accompagnement passe par des rendez-vous réguliers initiés par l'étudiant durant lesquels le tuteur peut :

- répondre aux éventuelles questions que l'étudiant se pose sur la formation ;
- conseiller l'étudiant sur ses méthodes de travail ou ses choix d'orientation ;
- prendre connaissance des différents problèmes que l'étudiant rencontre au cours de sa scolarité : problèmes familiaux, problèmes médicaux, problèmes avec des enseignants ou des étudiants...

Le tuteur joue donc un rôle important dans le processus d'évaluation de l'étudiant : de par sa relation privilégiée avec l'étudiant, il peut faire remonter des informations clés lors des commissions et des jurys statuant sur les résultats de ce dernier.

À ce titre, l'étudiant est fortement encouragé à **prendre rendez-vous régulièrement avec son enseignant-tuteur** pour faire un point sur ses résultats, sur les éventuels problèmes qu'il rencontre et sur la manière d'y remédier. En cas de problème, un étudiant peut bien sûr s'adresser à tout autre enseignant ou au secrétariat.

## REGLES DE PROGRESSION ET VALIDATION DU DIPLOME

La validation d'une Unité d'Enseignement est acquise de droit lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20. La validation de toute UE donne lieu à l'obtention de l'ensemble des crédits européens correspondants (5 ECTS par UE par semestre en première année et en deuxième année).

Une compétence annuelle, ou regroupement cohérent d'UE, est acquise si la moyenne des deux UE de la compétence est égale ou supérieure à 10 sur 20. Au sein de chaque regroupement cohérent d'UE, la compensation est intégrale. Si une UE n'a pas été acquise en raison d'une moyenne inférieure à 10, cette UE sera acquise par compensation si et seulement si l'étudiant a obtenu la moyenne au regroupement cohérent auquel l'UE appartient. **Toutefois les compétences ne peuvent se compenser entre elles.**

Lorsque les conditions posées ci-dessus ne sont pas remplies, la validation peut être tout de même assurée par décision du jury.

La poursuite d'études dans un semestre pair d'une même année est de droit pour tout étudiant. La poursuite d'études dans un semestre impair est possible de droit (et moyennant les conditions d'assiduité) si et seulement si l'étudiant a obtenu :

- la moyenne à plus de la moitié des regroupements cohérents d'UE (donc au moins 4 compétences) ;
- et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 à chaque regroupement cohérent d'UE.

En deuxième année l'étudiant suivra les 6 mêmes compétences qu'en première année mais avec un niveau supérieur. La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence. Ainsi s'il valide en deuxième année une même compétence non acquise en première année, cette dernière sera aussi acquise.

La poursuite d'études dans le semestre 5 nécessite de plus la validation de toutes les UE de première année ou par décision de jury.

Durant la totalité du cursus conduisant au BUT, l'étudiant peut être autorisé à redoubler une seule fois chaque semestre dans la limite de 4 redoublements. Le Directeur de l'IUT peut autoriser un redoublement supplémentaire en cas de force majeure dûment justifiée et appréciée par ses soins. Tout refus d'autorisation de redoubler est pris après avoir entendu l'étudiant à sa demande et sera motivé et assorti de conseils d'orientation.

Le Bachelor Universitaire de Technologie est décerné aux étudiants qui ont validé leurs 3 années, leur conférant ainsi 180 ECTS.

## BULLETINS DE NOTES ET REINSCRIPTIONS

À l'instar des emplois du temps et des relevés d'absence, les étudiants peuvent consulter leur bulletin de notes sur le portail Web de l'IUT (<https://www.iutbayonne.univ-pau.fr>).

Après les jurys semestriels des semestres impairs, chaque étudiant recevra automatiquement son bulletin de notes sur sa messagerie électronique IUT.

Après les jurys semestriels des semestres pairs, chaque étudiant recevra automatiquement son bulletin de notes imprimé par courrier postal.

**Aucun duplicata ne sera fourni, chaque étudiant doit veiller à ne pas perdre ses bulletins de notes.**

La réinscription se fait en deux phases : par le web courant juillet avec la saisie des informations administratives et le dépôt des pièces justificatives. L'inscription ne sera validée qu'une fois que tout le dossier est validé. **Aucun certificat de scolarité ne sera remis sans inscription validée.**

## POURSUITE D'ETUDES

En troisième année (début ou fin de S6), un Jury de Poursuite d'Études (constitué de l'ensemble des enseignants du département) peut attribuer à tout étudiant en fin de formation un avis de poursuite d'études tenant compte de l'ensemble de sa scolarité à l'I.U.T. (résultats, comportement, assiduité). Un bulletin de passerelle sortante pourra également être remis, en deuxième année (début ou fin de S4), à tout étudiant souhaitant quitter la formation avec un DUT « nouvelle formule ».

Chaque bulletin de poursuite d'études contient l'ensemble des moyennes et des classements de l'étudiant ainsi que les appréciations des enseignants et du Chef de Département. Chaque bulletin de passerelle sortante ne contient pas d'appréciations qualitatives mais uniquement une présentation par champ disciplinaire des notes des ressources sans les notes des Portfolio, PPP, stage et SAÉ.

Depuis la rentrée 2014, le nombre de demi-journées d'absences non justifiées pour chaque semestre est également reporté dans le bulletin de poursuites d'études.

## CESURE

Le début d'une période de césure coïncide nécessairement avec celui d'un semestre universitaire. Sa durée **ne peut être inférieure à un semestre ni supérieure à deux semestres consécutifs**. Chaque cycle d'études ouvre droit à une seule période de césure. Elle peut débuter dès l'inscription dans la formation et doit s'achever au plus tard avant le dernier semestre de la fin de cette formation, quelle que soit la durée du cycle d'études.

Les demandes de césure pour le premier semestre ou l'année universitaire entière doivent être déposées au département de formation au plus tard début juillet de l'année universitaire précédente.

Plus d'informations sur <https://formation.univ-pau.fr/fr/scolarite/periode-de-cesure.html>

**Chaque étudiant est fortement incité à consulter chaque jour :**

- **sa boîte mail de l'IUT,**
- **les emplois du temps ainsi que**
- **ses relevés de notes et**
- **ses relevés d'absence.**

**Ceci permet de signaler au plus vite toute information non conforme**

# DEPARTEMENT INFORMATIQUE DE L'IUT DE BAYONNE : PRESENTATION GENERALE



# 1. RESPONSABLES PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIFS

Les tâches ci-dessous sont résumées sous l'angle des rapports personnels - étudiants, afin d'aider ces derniers à s'orienter vers le bon interlocuteur. D'autres responsabilités sont assumées par des enseignants au département ou dans d'autres structures.

<b>CHEF DE DEPARTEMENT</b>	<b>Christophe MARQUESUZAÀ</b>
<p>Représente le département au sein des instances de l'I.U.T. et à l'extérieur.</p> <p>S'occupe de la gestion financière et des services d'enseignement de chaque intervenant.</p> <p>Organise la concertation et le processus de décision collégial à l'intérieur du département dont il préside les réunions puis assure l'exécution et le suivi des décisions.</p> <p>Est également responsable de la mise en œuvre du Programme National (PN) et des adaptations locales.</p>	
<b>SECRETARIAT AFFAIRES GENERALES ET SCOLARITE</b>	<b>Amaia KERSTEN et Géraldine BLIN</b>
<p>Travaille sous la responsabilité du Chef de département, s'occupant notamment de la diffusion des ordres du jour, des comptes rendus et des relevés de conclusion de réunions de département, ainsi que de la gestion administrative des inscriptions, des alternances, des déclarations des heures d'enseignement (titulaires et vacataires), des aspects financiers et de l'archivage des documents.</p> <p>En collaboration avec les responsables ci-dessous, gère les documents relatifs aux étudiants : assiduité, contrôles, notes, jurys, projets/SAÉ, stages, alternances, enquêtes, communication, poursuite d'études, etc.</p>	
<b>RESPONSABLE PLANIFICATION</b>	<b>Patrick ETCHEVERRY</b>
<p>Est responsable de l'organisation des enseignements sur l'année universitaire et de la gestion des emplois du temps.</p>	
<b>SUIVI NOTES ET JURYS</b>	<b>Pantxika DAGORRET</b>
<p>Organise le calendrier des contrôles individuels, le tutorat, les élections des délégués, le suivi des notes et les jurys de fin de semestre.</p>	
<b>RESPONSABLE DES SAÉ/PROJETS</b>	<b>Antoine MOULIN</b>
<p>Harmonise les sujets, les équipes d'étudiants et de tuteurs, les échéances, en veillant aussi à la disponibilité des matériels et logiciels utilisés. Organise les soutenances et évaluations des projets de synthèse.</p>	
<b>RESPONSABLE DES STAGES</b>	<b>Yann CARPENTIER</b>
<p>En étroite collaboration avec les Responsables de parcours, entretient les contacts avec les entreprises susceptibles d'accueillir des stagiaires ou des alternants, accompagne tout au long de l'année la recherche, supervise le suivi des stages et organise les soutenances et évaluations des stages.</p>	
<b>RESPONSABLE DE PARCOURS</b>	<b>Philippe ROOSE (Parcours A) Nathalie VALLÈS-PARLANGÉAU (Parcours D)</b>
<p>Assure la cohérence pédagogique des ressources et intervenants associés (formation initiale et en alternance).</p> <p>Valide les missions proposées par les entreprises et participe à la coordination générale des alternants.</p>	
<b>RESPONSABLE DES RELATIONS INTERNATIONALES</b>	<b>Margaret BORTHWICK</b>
<p>Assure le relai entre les étudiants du département et les établissements partenaires.</p>	

La gestion de l'alternance est effectuée par le Chef de département, les Responsables de parcours, le responsable des SAÉ, le secrétariat et la Responsable du Service de Formation Continue et Alternance de l'IUT. Il s'agit ici d'entretenir les contacts avec les entreprises, d'accompagner les étudiants dans leur recherche, de superviser le suivi des périodes d'alternance et d'organiser les soutenances et les évaluations des travaux de l'alternance.

## 2. REPERTOIRE DU PERSONNEL DU DEPARTEMENT INFORMATIQUE

Nom	Spécialité	Bureau	Téléphone	Courrier électronique
BORTHWICK Margaret	Anglais	218	05 59 57 43 46	Margaret.Borthwick@iutbayonne.univ-pau.fr
BRUYÈRE Marie	Mathématiques	201	05 59 57 43 24	Marie.Bruyere@iutbayonne.univ-pau.fr
CARPENTIER Yann	Informatique	118	05 59 57 43 41	Yann.Carpentier@iutbayonne.univ-pau.fr
CHBEIR Richard	Informatique	200	05 59 57 43 17	Richard.Chbeir@iutbayonne.univ-pau.fr
DAGORRET Pantxika	Informatique	204	05 59 57 43 25	Pantxika.Dagorret@iutbayonne.univ-pau.fr
DEZÈQUE Olivier	Communication	218	05 59 57 43 23	Olivier.Dezeque@iutbayonne.univ-pau.fr
DOURISBOURE Yon	Informatique	215	05 59 57 43 34	Yon.Dourisboure@iutbayonne.univ-pau.fr
ERRITALI Mohammed	Informatique (ATER)	206	05 59 57 43 47	Mohammed.Erritali@iutbayonne.univ-pau.fr
ETCHEVERRY Patrick	Informatique	205	05 59 57 43 33	Patrick.Etcheverry@iutbayonne.univ-pau.fr
MARQUESUZAA Christophe	Informatique	115 202	05 59 57 43 21 05 59 57 43 45	Christophe.Marquesuzaa@iutbayonne.univ-pau.fr
MOULIN Antoine	Économie, Gestion, Droit	216	05 59 57 43 27	Antoine.Moulin@iutbayonne.univ-pau.fr
NODENOT Thierry	Informatique	217	05 59 57 43 28	Thierry.Nodenot@iutbayonne.univ-pau.fr
RICHA Jean-Raphaël	Informatique (ATER)	203	05 59 57 43 42	Jean-Raphael.Richa@iutbayonne.univ-pau.fr
ROOSE Philippe	Informatique	213	05 59 57 43 48	Philippe.Roose@iutbayonne.univ-pau.fr
RUSTICI Chiara	Communication	218	05 59 57 43 23	Chiara.Rustici@iutbayonne.univ-pau.fr
VALLÈS-PARLANGÉAU Nathalie	Informatique	214	05 59 57 43 26	Nathalie.Valles-Parlangeau@iutbayonne.univ-pau.fr
VOISIN Sophie	Informatique	216	05 59 57 43 38	Sophie.Voisin@iutbayonne.univ-pau.fr
YESSOUFOU Farid	Informatique (ATER)	206	05 59 57 43 47	Farid.Yessoufou@iutbayonne.univ-pau.fr

Chaque année, au moins un(e) doctorant ou jeune docteur vient renforcer l'équipe pédagogique en qualité d'Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER). Il/Elle dispose d'un téléphone et adresse de courrier électronique ainsi que d'un bureau en salle de Recherche.

SECRETARIAT (du lundi au vendredi : 08h00-12h35 et 13h30-16h30 / 13h30-17h00 les mardi et jeudi)

BLIN Géraldine	Gestionnaire BUT1 et LP WAMN	112	05 59 57 43 30	sec-info@iutbayonne.univ-pau.fr
KERSTEN Amaia	Gestionnaire BUT2, BUT3 et LP ASR	113	05 59 57 43 20	

### FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE

Pour les étudiants du département relevant de la formation continue ou de l'alternance, l'IUT offre également un service dédié avec un poste occupé par Marina MERLE (Bureau Direction 1<sup>er</sup> étage – 05 59 57 43 07 – [alternance@iutbayonne.univ-pau.fr](mailto:alternance@iutbayonne.univ-pau.fr)).

### 3. MOYENS TECHNIQUES C.T.I.

La mise en œuvre du PPN (Programme Pédagogique National) requiert un équipement informatique moderne et répondant aux exigences de la finalité professionnelle de la formation. Le Centre de Traitement Informatique (CTI) assure la gestion matérielle et logicielle de cet équipement.

L'équipement des salles de travaux pratiques permet l'utilisation efficace d'un grand nombre d'outils (langages, logiciels, terminaux spécialisés, réseaux, outils graphiques, systèmes de bases de données relationnelles, ateliers de génie logiciel, etc.). Ces configurations permettent l'utilisation de logiciels à la fois représentatifs du marché et bien adaptés à la mise en application du programme pédagogique. Les ressources informatiques accessibles depuis les PC des salles de TP sont proposées par de nombreux serveurs (Linux et Windows). Les données sont hébergées sur un serveur central de stockage et sauvegardées régulièrement.

Les **clients légers**, Windows ou ThinOS, permettent aux étudiants de se connecter aux différents **Bureaux Virtuels** auxquels ils ont droit. Ces Bureaux Virtuels permettent l'accès aux applications utilisées dans les enseignements du département. L'accès aux Bureaux Virtuels est possible depuis des postes externes à l'IUT, via <https://moniut.iutbayonne.univ-pau.fr>

	015	017	021	022	023	024	025	026	128	130	132
	16 postes	20 postes	16 postes	20 postes	16 postes	16 postes					
Boot	DB										

#### Principales ressources accessibles depuis le Bureau Virtuel « Poste de travail département INFO » :

- C, Emacs, Shells Linux, Serveur HTTP, connexion X-Window, Putty
- Codeblocks, wxWidgets, QT, Argo UML, Modelio, Dia, Eclipse, IdealU, Clion, PHPStorm, WebStorm, JDK Java, Tabula Rasa, Atmel Studio, Notepad++, Node.js, npm, Kompozer, Atom, Filezilla, Visual Studio Code, Visual Studio 2019, BlueJ, Git, Balsamiq, PHP, Composer, Symfony, Racket, Yarn
- Oracle (SQLPlus, SQLDeveloper, Jdeveloper), Mysql, MS Access, Looping, Superset, Tableau public
- GanttProject, MS Project, Odoo, EBP, Freemind, Xmind, Sphinx
- R-Studio, Jupyter Notebook, Spyder, Python, Caml Light, Anaconda, Geogebra, Mathgraph, Maxima
- Edge, Firefox, Chrome, GIMP, LibreOffice, Microsoft Office, VLC, Acrobat Reader, 7zip

#### Ressources accessibles depuis le Bureau Virtuel « Linux » : Marionnet

#### Ressources accessibles depuis le boot Windows : Docker

#### Ressources accessibles depuis le boot Linux :

- Marionnet, Android Studio
- Codeblocks, C, Emacs, Shells Linux
- Firefox, LibreOffice

Les salles 015, 021, 023, 025, 128, 130, 132 sont contrôlées par des **lecteurs de badges** et **accessibles par la carte d'étudiant sans contact Izly** selon les droits affectés aux étudiants. Cette carte Izly, carte d'étudiant sans contact multiservices permet également de payer le repas au restaurant universitaire ou d'emprunter des ouvrages à la Bibliothèque Universitaire.

L'ensemble des disciplines peut aussi utiliser des **équipements multimédias** tels que caméras, appareils photos numériques... dans un cadre pédagogique (projets, travaux de communication...). Ces ressources sont en accès restreint et se trouvent au rez-de-chaussée (salles 016 et 018 contrôlées par des lecteurs de badges) ou au 1<sup>er</sup> étage (bureau du pôle Technologies Educatives & Innovation).

Des **bornes Wifi** permettent aux étudiants possesseurs d'ordinateurs portables, tablettes ou smartphones d'accéder à certaines ressources réseau (réseau interne « Invités » et réseau universitaire « **eduroam** ») après s'être authentifiés. Aucun accès « filaire » n'est permis pour des ordinateurs portables des étudiants.

Toutes les salles sont équipées de prises électriques sur les tables pour rechargement des ordinateurs portables, tablettes ou smartphones, **il est INTERDIT de DÉBRANCHER les équipements mis à disposition par l'IUT.**

Toutes les étudiantes et tous les étudiants ont signé, lors de leur inscription, la charte de bon usage des moyens informatiques à l'IUT (dans le livret d'accueil). De plus, **il est interdit de manger et de boire dans toutes les salles**, même celles n'ayant pas d'ordinateur. **Il est également interdit d'utiliser les moyens informatiques pour des jeux en ligne ou toute autre activité n'ayant pas de rapport avec les enseignements de l'IUT.**

Le Centre de Traitement Informatique (C.T.I.), composé de six ingénieurs et techniciens de l'I.U.T., administre ces ressources ainsi que celles du site de Bayonne. Sous la responsabilité de Jean-Marc FITON, il a autorité pour imposer un bon usage des matériels mis à la disposition des étudiants ; il informe le chef du département de tout manquement aux bons usages que les étudiants s'engagent à **respecter en signant une Charte** en début d'année.

Les étudiants expriment leurs besoins auprès de leurs enseignants ou en réunion de département. En cas d'urgence et de problèmes techniques seulement (panne, incident soudain), ils peuvent s'adresser courtoisement au CTI qui tentera d'apporter une réponse le plus rapidement possible. Une procédure pour signaler au CTI les problèmes matériels et logiciels est à l'étude de même que les modalités d'une enquête de satisfaction en cours d'année.

Depuis la rentrée universitaire 2015/2016 les étudiants de l'IUT de Bayonne et du Pays Basque peuvent accéder à leur **environnement de travail 24h/24h et 6j/7j** en mode session à **distance** et ce depuis n'importe quel type de terminal (smartphone, tablette, portable, fixe) pour utiliser les logiciels métiers mis à disposition de l'IUT dans le cadre des activités pédagogiques. Ce **Bureau Virtuel** est accessible depuis le portail Web de l'IUT. **Ce service est offert en « best effort » sans maintenance ni support technique en dehors des heures d'ouverture de l'IUT. Ce service est fermé pendant les périodes de fermetures administratives de l'Université et de l'IUT et peut être suspendu temporairement en cas de menaces ou de risques liés à la Cybersécurité.**

De plus chaque étudiant bénéficie d'un accord lui permettant d'installer les logiciels **Microsoft Office** sur son ordinateur personnel.

## 4. CERTIFICATIONS PROPOSEES

### CERTIFICAT VOLTAIRE

L'IUT utilise la plateforme Voltaire pour aider les étudiants à améliorer leur orthographe et à atteindre un niveau professionnel. Chaque étudiant peut s'exercer librement et gratuitement sur la plateforme. L'IUT propose aussi aux étudiants de passer le certificat Voltaire. Cet examen atteste d'un niveau en orthographe et peut être utilisé dans le CV. Le certificat est payant pour l'étudiant avec un coût en 2022-2023 de 17 €.

### TOEIC ET DELE

L'UPPA propose à ses étudiants de préparer les examens DELE (Espagnol) et TOEIC (Anglais). Des sessions d'examens permettent à l'étudiant d'acquérir des diplômes attestant de son niveau en langue étrangère.

## 5. REPRESENTATION DES ETUDIANTS

### REPRESENTATION AU CONSEIL D'IUT

Le **Conseil d'IUT**, présidé par une personnalité extérieure, délibère sur toutes les questions relatives à la politique générale de l'IUT, à sa gestion et sur les moyens à mettre en œuvre pour assurer ses missions. Parmi ses compétences : élection du Directeur de l'IUT, vote du budget, des statuts, du règlement intérieur... Les étudiants sont représentés à ce conseil par quatre étudiants élus.

Les étudiants de l'IUT de Bayonne et du Pays Basque sont aussi étudiants de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) et, à ce titre, représentés dans deux autres conseils :

- le Conseil d'Administration de l'UPPA (<https://organisation.univ-pau.fr/fr/presentation/pilotage-de-l-etablissement/conseil-d-administration.html>)
- le CFVU ou Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire (<https://organisation.univ-pau.fr/fr/presentation/pilotage-de-l-etablissement/commission-formation-et-vie-universitaire.html>)

## DELEGUES

En début d'année, les étudiants sont invités à élire leurs délégués (un représentant par groupe de TP).

Les délégués élus sont les intermédiaires entre les étudiants et le personnel enseignant, administratif et technique de l'IUT. Ils doivent être à l'écoute de leurs camarades et jouer un rôle moteur dans la vie de la promotion.

Pendant l'année universitaire, ils seront invités par le chef du département à au moins deux réunions de concertation. Ces réunions seront l'occasion de débattre des problèmes et difficultés rencontrés par les étudiants, de mettre à jour d'éventuels dysfonctionnements et de tenter de trouver des solutions. Les enseignants se réunissent régulièrement (en général le lundi à 11h) pour régler les différentes questions relatives à la vie administrative et pédagogique du département. Les délégués peuvent demander la mise à l'ordre du jour d'une question particulière : ils seront alors invités à venir en débattre avec l'ensemble des enseignants du département.

## 6. ASSOCIATIONS

### ASSOCIATION ETUDIANTE HEGO BERRIA

Hego Berria ([hegoberria64@gmail.com](mailto:hegoberria64@gmail.com)) est l'association des étudiants actuels du DUT Informatique de l'IUT de Bayonne. Localisée dans le hall de l'IUT où sont vendus divers produits (boissons, friandises, paninis...), l'objectif de l'association est de faciliter la vie des étudiants du DUT Informatique et de renforcer les liens entre les promotions :

- en début d'année, elle veille à organiser une bonne intégration des nouveaux étudiants,
- elle organise des soirées et des activités sportives,
- elle favorise le partage des informations relatives aux études à l'IUT (accès au sujet des contrôles de l'année passée par exemple),
- elle cherche des partenariats avec des organismes extérieurs : bars, banques, mutuelles.

### ASSOCIATION DES ANCIENS HEGO ZAHARRA

Hego Zaharra (<https://www.hego-zaharra.fr/>) est l'association des anciens (étudiants et personnels) du département informatique de l'IUT de Bayonne et du Pays Basque. Elle est née en mai 2015 et regroupe :

- les étudiants (anciens et actuels) de l'ensemble des formations dispensées en informatique depuis septembre 1984 : le DUT informatique, le DU TIC, la Licence Pro. Multimédia, la LP Prog. Avancée...
- les personnels (anciens et actuels) du département informatique : enseignants, administratifs et techniques.

Le principal objectif de l'association est de maintenir, fédérer, animer et pérenniser les relations entre anciens étudiants mais aussi entre l'ensemble des anciens et les étudiants actuels. Ainsi, l'association peut servir de relai pour aider et conseiller les jeunes membres afin de faciliter :

- leurs choix de poursuite d'études : conseils d'orientation, écoles...
- leur insertion dans le milieu professionnel : propositions de stages, offres d'emplois, recommandations, échanges de CV...

L'association des anciens organise également la Journée Des Anciens (JDA) dont nous ne connaissons pas la date pour cette année (en général un samedi toute fin novembre ou tout début décembre).



# VIE ETUDIANTE

*(LES 2 PAGES SUIVANTES NE SONT QU'UN RESUME DES  
INFORMATIONS BIEN PLUS COMPLETES SE TROUVANT DANS LE  
LIVRET D'ACCUEIL DE L'IUT REMIS LORS DE L'INSCRIPTION AINSI QUE  
LE CARNET/GUIDE D'ACCUEIL ETUDIANT DE L'UPPA)*



## 1. BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

La Bibliothèque Universitaire Sciences, BTP, Informatique est située sur le Campus Montauray à côté de l'IUT. Les étudiants peuvent profiter des salles de lectures pour travailler et se documenter. Ils peuvent également y effectuer des **emprunts** et des **photocopies** ou encore y emprunter des **ordinateurs portables**.

Horaires habituels : de 8h30 à 18h00 ou 19h30 selon les jours

Plus d'informations sur

<https://bibliotheques.univ-pau.fr>

### Bibliothèque de l'Université – Montauray

1 bis allée du parc Montauray

64 600 Anglet

[bibliotheques@univ-pau.fr](mailto:bibliotheques@univ-pau.fr)

Tél : 05 59 57 44 60

## 2. SERVICE DES SPORTS (SUAPS)

Les étudiants ont la possibilité de pratiquer de **nombreuses activités proposées** par le service universitaire des activités sportives et physiques (SUAPS). Le jeudi après-midi est notamment réservé à ces activités et aux compétitions universitaires.

La participation aux activités sportives peut se faire sous forme de pratique libre (FP : Formation Personnelle) ou de pratique évaluée (FQ : Formation Qualifiante). La note obtenue se traduit alors en un **bonus** d'au maximum 0,2 point, **ajouté à la moyenne de chaque UE/compétence du semestre**.

Les étudiants pourront consulter la liste des activités proposées dans le **Guide des activités sportives** distribué à la rentrée.

Plus d'informations sur le site Web du SUAPS

<https://sport.univ-pau.fr>

### Service des sports / Site de la côte basque

8 allée des platanes

64100 Bayonne

[buc@univ-pau.fr](mailto:buc@univ-pau.fr)

Tél : 05 59 57 41 08

## 3. ESPACE SANTE ETUDIANT (ESE)

L'espace santé étudiant (ESE) est, comme le SCUIO-IP ou encore le service culturel « Le microscope », situé à la Maison de l'Étudiant, dans le petit Bayonne. L'ESE :

- Réalise **l'examen préventif obligatoire** au cours des trois premières années d'études dans l'enseignement supérieur qui intègre une approche médicale, psychologique et sociale.
- Contribue au dispositif d'accompagnement et d'intégration des **étudiants handicapés** en étroite collaboration avec la Cellule Handicap et le Chargé de Mission.
- Offre un lieu d'accueil et d'écoute pour les étudiants en difficultés : **consultation psychologique** gratuite sur RDV.
- Impulse et coordonne des programmes d'éducation à la santé en développant des actions de **prévention** et de promotion de la santé.
- Propose **un service social** pour favoriser l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants.

Plus d'informations sur <https://sante-etudiant.univ-pau.fr>

### Médecine Préventive Universitaire

Maison de l'Étudiant (MDE)

77 rue Bourgneuf

64100 Bayonne

[espace.sante.etudiant@univ-pau.fr](mailto:espace.sante.etudiant@univ-pau.fr)

Tél : 05 59 57 41 56

## 4. SOCIAL

Une assistante sociale peut recevoir les étudiants sur rendez-vous (en général le mercredi matin et le jeudi toute la journée) pour :

- accueillir, écouter et accompagner les étudiants dans la recherche de solutions à leurs problèmes,
- les informer sur la vie étudiante : bourses, logement... et les orienter vers les services spécialisés,
- instruire les demandes d'aides financières ponctuelles.

La prise de rendez-vous doit se faire en ligne : <https://rdv-medical-espacesanteetudiant.univ-pau.fr/> et <https://www.crous-bordeaux.fr/social-et-accompagnement/>

### **Psychologue en charge de la côte basque**

Maison de l'Étudiant (MDE)  
77 rue Bourgneuf  
64100 Bayonne

### **Assistants sociales**

Maison de l'Étudiant (MDE)  
77 rue Bourgneuf  
64100 Bayonne

**Une permanence est également assurée dans un bureau de l'IUT sur le site de Montauray (Bureau 111 en 2023-2024).**

## 5. INFORMATION ET ORIENTATION

Tout au long de leur formation à l'IUT, les étudiants sont amenés à réfléchir à leur futur parcours professionnel :

- séances de PPP (*Projet Professionnel et Personnel*),
- tutorat, discussion avec les enseignants,
- journée des anciens (JDA), échanges avec les alternants,
- stages, projets, contact avec le monde professionnel.

Pour compléter cet accompagnement, l'étudiant peut se diriger vers le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle ou SCUIO-IP (<https://scuio-ip.univ-pau.fr/>).

Les missions du SCUIO-IP sont :

- **Informier et guider sur les parcours d'études et les métiers :**
  - se repérer dans les différentes filières et les débouchés professionnels
  - se documenter sur les études, les universités, les écoles, les concours, les professions
- **Accompagner à l'orientation :**
  - conseiller individuellement dans les choix de parcours et la construction du projet professionnel
  - aider et suivre l'étudiant en difficulté ou en rupture
- **Préparer aux démarches d'insertion professionnelle :**
  - identifier et valoriser les compétences avec l'outil numérique PEC (Portefeuille d'Expériences et des Compétences)
  - travailler les outils et les techniques de recherche de stage et d'emploi (CV, lettres, entretiens, profils réseaux sociaux professionnels)

Le SCUIO-IP Campus Côte Basque est situé dans le petit Bayonne à la Maison de l'Étudiant (MDE) entre l'église Saint-André et le lycée Paul Bert.

### **SCUIO-IP – Campus Côte Basque**

Maison de l'Étudiant (MDE)  
77 rue Bourgneuf  
64100 Bayonne  
[scuio-ip@univ-pau.fr](mailto:scuio-ip@univ-pau.fr)  
Tél : 05 59 57 41 61

# ANNEXE 1 : CHARTE DES EXAMENS UPPA – REGLEMENT INTERIEUR IUT DE BAYONNE ET DU PAYS BASQUE – REGLEMENT DES ETUDES BUT ET LP IUT DE BAYONNE ET DU PAYS BASQUE

## 1. CHARTE DES EXAMENS UPPA

---



[Document](#) (21 pages) accessible en format PDF sur l'intranet de l'UPPA et sur l'ENT eLearn du département Informatique de l'IUT BPB (rubrique « [Informations Générales Département Informatique](#) »).

## 2. REGLEMENT INTERIEUR IUT DE BAYONNE ET DU PAYS BASQUE

---



[Document](#) (6 pages) accessible en format PDF sur l'ENT eLearn du département Informatique de l'IUT BPB (rubrique « [Informations Générales Département Informatique](#) »). Ce document est également inclus dans la version papier du livret d'accueil de l'IUT BPB.

## 3. REGLEMENT DES ETUDES BUT et LP IUT DE BAYONNE ET DU PAYS BASQUE

---



[Document](#) (13 pages) accessible en format PDF sur l'ENT eLearn du département Informatique de l'IUT BPB (rubrique « [Informations Générales Département Informatique](#) »).

# ANNEXE 2 : SYLLABUS DES RESSOURCES NON PRESENTES DANS LE PROGRAMME NATIONAL (ADAPTATION LOCALE)

1.	RESSOURCE R4.D.11 = R4.A.13 « ERGONOMIE » .....	37
2.	RESSOURCE R5.A.15 = R5.D.13 « ECO-CONCEPTION LOGICIELLE » .....	38
3.	RESSOURCE R5.D.14 « COMPLEMENTS SYSTEMES D'INFORMATION » .....	39
4.	RESSOURCE R6.A.07 « ECO-CONCEPTION LOGICIELLE AVANCEE » .....	40
5.	RESSOURCE R6.D.07 « COMPLEMENT DEVELOPPEMENT WEB » .....	41
6.	RESSOURCE R6.D.08 « ECO-CONCEPTION LOGICIELLE AVANCEE » .....	43

## Syllabus des ressources non présentes dans le Programme National (Adaptation Locale)

Pour connaître les éléments abordés dans les ressources (et SAÉ) non présentées ci-dessous, il faut se référer au Programmation National disponible sur l'[ENT du département Informatique](#) (rubrique « [Référentiels pédagogiques](#) ») ainsi que sur la rubrique « [Documents](#) » du [site Web du département Informatique](#).

### 1. RESSOURCE R4.D.11 = R4.A.13 « Ergonomie »

Aperçu général
<p>Nom du responsable : DAGORRET Pantxika          Nom des enseignants / vacataires : DAGORRET Pantxika, LATAPY Marion et DORIGNAC Céline          Contact et Disponibilité : Pantxika.Dagorret@iutbayonne.univ-pau.fr          Période du cours ou Dates du cours : 3 semaines à partir de mi-mars          Découpage du cours et volume horaire (CM/TD/TP/Autre) : 3h CM / 6h TD / 9h TP / 0h CTRL          Temps de travail personnel estimé : -          Langue du cours : Français</p>
Description du cours
<p>Cette ressource s'inscrit dans une démarche de sensibilisation à l'ergonomie et d'acquisition de techniques d'évaluation ergonomique ainsi que de vocabulaire précis afin de décrire une application et de l'optimiser selon cet aspect.</p>
Prérequis nécessaires
<p>En termes de connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• J'ai été sensibilisé à des référentiels d'ergonomie (critères de Bastien &amp; Scapin, heuristiques de Nielsen, OPQUAST)</li> <li>• Je suis capable de développer une fonctionnalité en appliquant la directive d'un référentiel</li> </ul> <p>En termes d'application à analyser les étudiants disposent des applications dont ils feront une évaluation ergonomique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous forme de code exécutable et documenté</li> <li>• Ou bien de maquettes</li> </ul> <p>Ces applications sont fournies par les enseignants ou peuvent être des productions d'étudiants.</p>
Compétences visées, coefficients, apprentissages critiques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• C2 « Optimiser des applications » (coef 8), AC4 - évaluer l'impact environnemental et sociétal des solutions proposées.</li> <li>• C5 « Conduire un projet » (coef 8), AC2 - formaliser les besoins des utilisateurs.</li> </ul> <p>A la fin de ce cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je connais la notion de test ergonomique, différents types de tests et leurs conditions d'utilisation</li> <li>• J'ai expérimenté l'activité de conception d'un test d'ergonomie : choix des critères, production des documents et organisation temporelle de la session</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'ai expérimenté l'activité de mise en œuvre (réalisation) d'un test d'ergonomie et de production des résultats sous la forme d'un rapport d'audit</li> </ul>
<b>Programme</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Notion d'évaluation ergonomique</li> <li>• Types d'évaluations ergonomiques et critères d'application</li> <li>• Mise en œuvre d'une évaluation ergonomique</li> <li>• Rendre compte d'une évaluation ergonomique sous la forme d'un rapport d'audit ergonomique</li> </ul>
<b>Modes d'évaluation des apprentissages</b>
1 note de groupe de TP
<b>Règles de fonctionnement du cours</b>
En présentiel. Présence obligatoire à chaque séance.
<b>Supports et outils pédagogiques</b>
Disponibles sur la plateforme eLearn.

## 2. RESSOURCE R5.A.15 = R5.D.13 « Eco-conception logicielle »

<b>Aperçu général</b>
<p>Nom du responsable du cours : ROOSE Philippe  Contact et Disponibilité : Philippe.Roose@iutbayonne.univ-pau.fr  Période du cours ou Dates du cours : Novembre-Décembre  Découpage du cours et volume horaire (CM/TD/TP/Autre) : 1H CM / 18H TP + 2H Ctrl  Temps de travail personnel estimé : 6h00  Langue du cours : Français</p>
<b>Description du cours</b>
<p>Cette ressource s'inscrit l'adaptation locale de l'IUT de Bayonne et est une initiation à l'écoconception logicielle. L'objectif est ici d'étudier le coût des applications web au niveau individuel mais également lors de passage à l'échelle.</p>
<b>Prérequis nécessaires</b>
<p>Au début de ce cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• je suis capable de comprendre comment fonctionne une application web Front/Back</li> <li>• je suis capable de développer des fonctionnalités web coté client et/ou serveur</li> </ul>
<b>Compétences visées, coefficients, apprentissages critiques :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• C2 « Optimiser des applications » (coef 9 en parcours A) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ AC 1 – Anticiper les résultats de diverses métriques</li> <li>○ AC 2 – Profiler, analyser et justifier le comportement d'un code existant</li> <li>○ AC 3 – Choisir et utiliser des bibliothèques et méthodes dédiées au domaine d'application</li> </ul> </li> </ul> <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• C5 « Conduire un projet » (coef 10 en parcours D) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ AC 1 – Identifier les processus présents dans une organisation en vue d'améliorer les systèmes d'information</li> <li>○ AC 3 – Identifier les critères de faisabilité d'un projet informatique</li> </ul> </li> </ul> <p>A la fin de ce cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• je connais des métriques énergétiques</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• je connais les principaux plugins de mesure de consommation d'applications web</li> <li>• je sais projeter le passage à l'échelle de ces consommations</li> <li>• j'ai expérimenté sur des sites web connus</li> <li>• j'ai élargi ma culture sur l'écoconception à d'autres domaines (blockchain, codage, etc.).</li> </ul>
<b>Programme</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours magistral (1h00)</li> <li>• TP (18h00) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Installation et utilisation de plugin de mesures énergétique</li> <li>○ Estimation du passage à l'échelle</li> <li>○ Ateliers sur le coût du numérique : Langages/Codage, Blockchain, Frameworks, Cloud, etc.</li> <li>○ Mise en place de choix architecturaux</li> </ul> </li> </ul>
<b>Modes d'évaluation des apprentissages</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 note ctrl sur table (2h00)</li> <li>• 1 note TP</li> </ul>
<b>Règles de fonctionnement du cours</b>
Cours en présentiel. Présence obligatoire à chaque séance.
<b>Supports et outils pédagogiques</b>
Disponibles sur la plateforme eLearn.

### 3. RESSOURCE R5.D.14 « Compléments Systèmes d'Information »

<b>Aperçu général</b>
<p>Nom des responsables : VALLÈS-PARLANGÉAU Nathalie et DAGORRET Pantxika  Nom des enseignants / vacataires : GUIRLE Alexis et LEMASSON Marie  Contact et Disponibilité : Nathalie.Valles-Parlangeau@iutbayonne.univ-pau.fr et Pantxika.Dagorret@iutbayonne.univ-pau.fr  Période du cours ou Dates du cours : Début septembre à fin octobre (Formation Initiale) et Fin septembre à mi-décembre (Formation en Alternance)  Découpage du cours et volume horaire (CM/TD/TP/Autre) : 3,5H CM / 10,5H TD / 9H TP + 1H Ctrl (Form. Init.) et 2,5H CM / 9H TD / 9H TP + 0,5H Ctrl (Form. Alt.)  Temps de travail personnel estimé : 3h00 (partie sémiologie et UI/UX)  Langue du cours : Français</p>
<b>Description du cours</b>
<p>Cette ressource s'inscrit l'adaptation locale de l'IUT de Bayonne. L'objectif est multiple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréhender et savoir appliquer des principes de sémiologie et d'UI/UX pour la mise en œuvre d'interfaces web (images, couleurs, formes, signes, typographie).</li> <li>• Intégrer les pratiques d'éco-conception dans la mise en œuvre d'interface Web.</li> <li>• Prendre en compte les infrastructures sous-jacentes au SI lors de plans de reprise d'activités (PRA), de plans de continuité d'activités (PCA), etc.</li> </ul> <p>Contenu de la ressource :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiation à Illustrator pour mettre en pratique les fondamentaux de la sémiologie graphique : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appliquer les différentes fonctions du logiciel : exercices et méthode pour maîtriser les outils et gagner en efficacité.</li> <li>○ Analyse et symbolique des formes.</li> </ul> </li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La symbolique des couleurs et les règles d'utilisation pour le WEB.</li> <li>○ Quel choix typographique pour quel propos.</li> <li>● Rappel des principes d'éco-conception en vigueur dans la phase de production d'une interface Web.</li> <li>● Présenter les notions de plans de reprise d'activités (PRA), de plans de continuité d'activités (PCA), etc.</li> </ul>
Prérequis nécessaires
Aucun.
Compétences visées, coefficients, apprentissages critiques :
<p>Sémiologie graphique, UI/UX :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Couleurs &amp; Formes : comprendre et savoir appliquer les principes de la sémiologie graphique pour le choix des couleurs et l'intégration de formes dans le but de créer un impact positif dans une interface web.</li> <li>● Comprendre et savoir appliquer les principaux principes de typographie pour l'élaboration d'une interface web.</li> <li>● Compréhension des logiciels de dessin vectoriel dans leur globalité (fonctions des outils, des calques, aspects et styles...).</li> <li>● Concevoir des illustrations pouvant facilement être rectifiées et exportées pour le Web.</li> </ul> <p>Référentiel Apprentissages Critiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● C1 « Réaliser un développement d'application » (coef 6) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ AC 1 – Choisir et implémenter les architectures adaptées</li> <li>○ AC 3 – Intégrer des solutions dans un environnement de production</li> </ul> </li> <li>● C5 « Conduire un projet » (coef 3) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ AC 1 – Mesurer les impacts économiques, sociétaux et technologiques d'un projet informatique</li> <li>○ AC 2 – Savoir intégrer un projet informatique dans le système d'information d'une organisation</li> <li>○ AC 3 – Savoir adapter un système d'information</li> </ul> </li> </ul>
Programme
<p>Volume horaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Partie Sémiologie – Illustrator : 13h00 en Formation Initiale et 10h30 en Formation en Alternance</li> <li>● Partie Infra/PRA/PCA : 10h00 en Formation Initiale et 09h00 en Formation en Alternance</li> </ul>
Modes d'évaluation des apprentissages
<ul style="list-style-type: none"> <li>● 1 devoir sur table individuel (0h30 ou 1h00) pour la partie sémiologie et UI/UX</li> </ul>
Règles de fonctionnement du cours
<p>Cours en présentiel. Présence obligatoire à chaque séance.</p>
Supports et outils pédagogiques
Disponibles sur la plateforme eLearn.

#### 4. RESSOURCE R6.A.07 « Eco-conception logicielle avancée »

Aperçu général
<p>Nom du responsable : ROOSE Philippe  Nom des enseignants / vacataires : VALLÈS-PARLANGÉAU Nathalie, CARPENTIER Yann  Contact et Disponibilité : Philippe.Roose@iutbayonne.univ-pau.fr  Période du cours ou Dates du cours : Janvier-Février-Mars  Découpage du cours et volume horaire (CM/TD/TP/Autre) : 27h TP + 1h Ctrl  Temps de travail personnel estimé : 6H</p>

Langue du cours : Français
Description du cours
Ce cours exploite les connaissances vues en R5.A.15 en allant au-delà des applications web et généralisant la mesure de la consommation énergétique des applications. L'objectif est également d'identifier dans le cycle de vie du logiciel les leviers permettant d'agir sur la consommation énergétique.
Prérequis nécessaires
R5.D.13 Ecoconception logicielle Au début de ce cours je suis capable : <ul style="list-style-type: none"> <li>• de mesurer la consommation d'applications orientées Web à l'aide de plugins</li> <li>• d'extrapoler la consommation lors de passages à l'échelle</li> <li>• de convertir les unités énergétiques en valeurs plus parlantes</li> </ul> A la fin de ce cours, je suis capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'identifier au niveau du cycle de vie du logiciel les leviers d'économie.</li> <li>• de mesurer la consommation énergétique du CPU/RAM/HD/NET d'une application 'lambda'</li> <li>• de mesurer des portions de code</li> </ul>
Compétences visées, coefficients, apprentissages critiques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• C1 : Réaliser un développement d'application (coef 8 en F. Initiale et coef. 18 en F. en Alternance) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ AC 1 – Choisir et implémenter les architectures adaptées</li> <li>○ AC 2 – Faire évoluer une application existante</li> <li>○ AC 3 – Intégrer des solutions dans un environnement de production</li> </ul> </li> <li>• C2 : Optimiser des applications (coef 8 en FI et coef. 18 en FA) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ AC 1 – Anticiper les résultats de diverses métriques</li> <li>○ AC 2 – Profiler, analyser et justifier le comportement d'un code existant</li> <li>○ AC 3 – Choisir et utiliser des bibliothèques et méthodes dédiées au domaine d'application</li> </ul> </li> </ul>
Programme
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier les leviers sur lesquels agir pour des web applications connus (Blablacar, CDiscount, etc.)</li> <li>• Benchmarker des applications données</li> <li>• Mesurer la consommation de portions de code</li> </ul>
Modes d'évaluation des apprentissages
1 note (individuelle ou petit groupe) de TP
Règles de fonctionnement du cours
Présence obligatoire à chaque séance présentielle ou distancielle
Supports et outils pédagogiques
Disponibles sur la plateforme eLearn.

## 5. RESSOURCE R6.D.07 « Complément développement Web »

Aperçu général
Nom du responsable : CARPENTIER Yann Nom des enseignants / vacataires : CARPENTIER Yann, MOULIN Antoine Contact et Disponibilité : Yann.Carpentier@iutbayonne.univ-pau.fr Période du cours ou Dates du cours : Janvier

Découpage du cours et volume horaire : 2 x 1h CM / 1h CTRL / 3 x 1,5h TD / 4 x 1,5h TP Temps de travail personnel estimé : 6H Langue du cours : Français
Description du cours
Ce cours exploite les connaissances vues en R5.D.04 en explorant les mécanismes spécifiques à un progiciel (ici Wordpress) nécessaire à la réalisation de fonctionnalités modulaires pour ce dernier, dans un contexte d'intégration au sein d'un SI.
Prérequis nécessaires
R3.01 « Développement Web », R5.D.04 « Développement pour progiciel » Au début de ce cours : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je suis capable de réaliser l'installation et la configuration d'un gestionnaire de contenu (ici Wordpress)</li> <li>• D'intégrer des maquettes de pages fournies dans ce gestionnaire de contenu à l'aide des fonctionnalités proposées par ce dernier.</li> <li>• Sélectionner, installer et configurer des outils complémentaires les plus couramment utilisés (plugins) afin d'étendre les fonctionnalités du gestionnaire de contenu pour correspondre à un besoin spécifique</li> </ul> A la fin de ce cours, je suis capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produire une fonctionnalité complémentaire spécifique non existante pour un progiciel.</li> <li>• Créer une interface entre un progiciel (ici Wordpress) et un système d'information fournisseur d'information.</li> <li>• Restituer des informations obtenues depuis un système d'information extérieur dans un progiciel personnalisé.</li> </ul>
Compétences visées, coefficients, apprentissages critiques
Compétences visées et coefficients : <ul style="list-style-type: none"> <li>• C1 : Réaliser un développement d'application (coef 15 en F. Initiale et coef. 10 en F. en Alternance)</li> <li>• C5 : Conduire un projet (coef 10 en F. Initiale et coef. 10 en F. en Alternance)</li> </ul> <i>Apprentissages Critiques Compétence C1 :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• AC 1 Choisir et implémenter les architectures adaptées</li> <li>• AC 3 Intégrer des solutions dans un environnement de production</li> </ul> <i>Apprentissage Critique Compétence C5 :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• AC 2 Savoir intégrer un projet informatique dans le système d'information d'une organisation</li> </ul>
Programme
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Cours magistral (2h)</b> : présentation des ressources destinées au développeur de Wordpress (WP) via une présentation de son codex, revue des principes de REST API, principes de réalisation de plugins pour WP</li> <li>• <b>TD 1 / TP 1</b> : Création d'un plugin simple</li> <li>• <b>TD 2 / TP 2</b> : Création d'un plugin de récolte des données fournies par une API REST (API OdoO)</li> <li>• <b>TD 3 / TP 3</b> : Ajout de fonctionnalité au plugin pour permettre l'affichage des informations via des blocs</li> </ul>
Modes d'évaluation des apprentissages
1 note (individuelle ou petit groupe) de TP projet (2,5h)
Règles de fonctionnement du cours
Présence obligatoire à chaque séance présentielle ou distancielle
Supports et outils pédagogiques
Disponibles sur la plateforme eLearn.

## 6. RESSOURCE R6.D.08 « Eco-conception logicielle avancée »

Aperçu général
Nom du responsable : ROOSE Philippe Nom des enseignants / vacataires : VALLES-PARLANGÉAU Nathalie Contact et Disponibilité : Philippe.Roose@iutbayonne.univ-pau.fr Période du cours ou Dates du cours : Mars Découpage du cours et volume horaire (CM/TD/TP/Autre) : 7,5h TD / 7,5h TP + 1 Ctrl (1h) Temps de travail personnel estimé : 6H Langue du cours : Français
Description du cours
Ce cours exploite les connaissances vues en R5.D.13 en allant au-delà des applications web et généralisant la mesure de la consommation énergétique des applications. L'objectif est également d'identifier dans le cycle de vie du logiciel les leviers permettant d'agir sur la consommation énergétique.
Prérequis nécessaires
R5.D.13 Ecoconception logicielle Au début de ce cours je suis capable : <ul style="list-style-type: none"><li>• de mesurer la consommation d'applications orientées Web à l'aide de plugins</li><li>• d'extrapoler la consommation lors de passages à l'échelle</li><li>• de convertir les unités énergétiques en valeurs plus parlantes</li></ul> A la fin de ce cours, je suis capable de : <ul style="list-style-type: none"><li>• d'identifier au niveau du cycle de vie du logiciel les leviers d'économie.</li><li>• de mesurer la consommation énergétique du CPT/RAM/HD/NET d'une applications 'lambda'</li></ul>
Compétences visées, coefficients, apprentissages critiques
<ul style="list-style-type: none"><li>• C5 « Conduire un projet » (coef 00-zéro en FI et coef. 17 en FA)<ul style="list-style-type: none"><li>○ AC 1 Identifier les processus présents dans une organisation en vue d'améliorer les systèmes d'information</li><li>○ AC 3 Identifier les critères de faisabilité d'un projet informatique</li></ul></li><li>• C6 « Collaborer au sein d'une équipe informatique » (coef 00-zéro en FI et coef. 3 en FA).<ul style="list-style-type: none"><li>○ AC 2 Identifier les enjeux de l'économie de l'innovation numérique</li><li>○ AC 3 Guider la conduite du changement informatique au sein d'une organisation</li></ul></li></ul>
Programme
<ul style="list-style-type: none"><li>• Etudier les leviers sur lesquels agir pour des web applications connus (Blablacar, CDiscount, etc.)</li><li>• Benchmarker des applications données</li></ul>
Modes d'évaluation des apprentissages
1 note (individuelle ou petit groupe) de TP
Règles de fonctionnement du cours
Présence obligatoire à chaque séance présenteielle ou distancielle
Supports et outils pédagogiques
Disponibles sur la plateforme eLearn.